



Assemblée générale

Distr. générale
28 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*

Titre I

Politiques, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 2

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

[Programme 1 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]**

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Vue d'ensemble | 3 |
| Orientation générale | 4 |
| Vue d'ensemble des ressources | 6 |
| Autres éléments d'information. | 13 |
| A. Organes directeurs | 14 |
| 1. Assemblée générale | 15 |
| 2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. | 16 |
| B. Direction exécutive et administration | 17 |
| C. Programme de travail | 20 |
| 1. Gestion des conférences (New York) | 21 |
| Sous-programme 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social*** | 21 |
| Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence | 26 |

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

** [A/71/6/Rev.1](#).

*** Le sous-programme 1 ne couvre que des activités exécutées au Siège.



| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Sous-programme 3. Services de documentation. | 31 |
| Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 34 |
| 2. Gestion des conférences (Genève) | 38 |
| Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence . . . | 39 |
| Sous-programme 3. Services de documentation. | 44 |
| Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 47 |
| 3. Gestion des conférences (Vienne) | 49 |
| Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence . . . | 50 |
| Sous-programme 3. Services de documentation. | 54 |
| Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 57 |
| 4. Gestion des conférences (Nairobi) | 59 |
| Sous-programme 2. Planification et coordination des services de conférence . . . | 60 |
| Sous-programme 3. Services de documentation. | 65 |
| Sous-programme 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 67 |
| D. Appui aux programmes. | 69 |
| Annexes**** | |
| I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019 | 73 |
| II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle | 77 |
| III. Ressources nécessaires au titre des services de conférence pour les offices des Nations Unies et les commissions régionales dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 | 80 |

**** L'annexe énumérant les produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.

Vue d'ensemble

Tableau 2.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Montant des crédits ouverts pour 2016-2017 | 631 101 500 |
| Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur) | (12 929 800) |
| Nouveaux mandats et mandats élargis | 15 695 600 |
| Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres | (2 493 700) |
| Autres variations | (7 139 000) |
| Variation totale | (6 866 900) |
| Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a | 624 234 600 |

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 2.2 **Postes**

| | Nombre | Classe |
|----------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Budget ordinaire</i> | | |
| Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017 | 1 722 | 1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 19 D-1, 191 P-5, 389 P-4, 385 P-3, 9 P-2, 82 G(1eC), 625 G(AC) et 14 AL |
| Nouveaux postes | 18 | 1 P-4, 1 P-3 (direction exécutive et administration) 2 G(1°C) (sous-programme 1, New York) 2 G(1°C) (sous-programme 2, New York) 6 P-5, 1 P-3 (sous-programme 3, New York) 1 P-3 (sous-programme 2, Genève) 1 P-5, 3 P-4 (sous-programme 3, Genève) |
| Reclassements | – | 19 P-3 en P-4 (sous-programme 3, New York) 6 P-4 en P-5, 3 G(AC) en G(1°C) (sous-programme 4, New York) 6 P-3 en P-4 (sous-programme 3, Genève) 1 P-3 en P-4 (sous-programme 2, Nairobi) 1 P-3 en P-4 (sous-programme 4, Nairobi) |
| Transferts | – | 1 G(1°C) relevant du sous-programme 3 transféré au sous-programme 4 (Genève) |

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local, BO = budget ordinaire, G = agent des services généraux, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe), RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = secrétaire général adjoint, SSG = sous-secrétaire général.

| | <i>Nombre</i> | <i>Classe</i> |
|---------------------------------------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Suppressions | 58 | 1 P-4 (sous-programme 1, New York) 1 G(AC) (sous-programme 2, New York) 1 D-1, 1 P-4, 12 P-3, 6 G (1eC), 5 G (AC) (sous-programme 3, New York) 11 G(AC) (sous-programme 4, New York) 1 G(AC) (appui au programme, New York) 4 G(AC) (sous-programme 2, Genève) 13 G(AC) (sous-programme 3, Genève) 2 G(AC) (sous-programme 4, Genève) |
| Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019 | 1 682 | 1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 204 P-5, 412 P-4, 349 P-3, 9 P-2/1, 83 G(1°C), 585 G(AC) et 14 AL |

| | <i>Nombre</i> | <i>Classe</i> |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Activités cofinancées (Vienne)</i> | | |
| Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017 | 174 | 1 D-1, 20 P-5, 43 P-4, 25 P-3, 6 G(1°C) et 79 G(AC) |
| Transformation de postes de personnel temporaire pour les réunions | 8 | 3 G(AC) (sous-programme 2) 4 G(AC) (sous-programme 3) 1 G(AC) (sous-programme 4) |
| Suppression | 1 | 1 G(AC) (sous-programme 2) |
| Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019 | 181 | 1 D-1, 20 P-5, 43 P-4, 25 P-3, 6 G(1°C) et 86 G(AC) |

Orientation générale

- 2.1 Les objectifs généraux de ce programme sont les suivants : a) concourir en fournissant des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, et des avis autorisés, au déroulement régulier et efficace des délibérations et des activités de suivi de l'Assemblée générale, de son bureau, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), des Deuxième et Troisième Commissions et de divers organes subsidiaires, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, ainsi que des conférences spéciales des Nations Unies, et contribuer à l'entreprise de revitalisation de l'Assemblée générale et d'autres organes de l'ONU, notamment en fournissant des services techniques au Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et pour les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil; b) fournir les services voulus au Comité des conférences; c) fournir des services de conférence de première qualité à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège et aux Offices des Nations Unies à Genève, à Vienne et à Nairobi, et pour les conférences et réunions tenues sous les auspices de l'Organisation, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de celle-ci; d) assurer les fonctions liées au protocole et les fonctions de liaison et de représentation pour le Secrétaire général, les gouvernements hôtes et les États Membres.

- 2.2 Les dispositions fondamentales portant autorisation du programme figurent dans les règlements intérieurs des organes principaux de l'Organisation. Des dispositions complémentaires figurent dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en particulier les résolutions portant sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée, le renforcement du Conseil, le plan des conférences et le multilinguisme. Conseillée par le Comité des conférences, l'Assemblée fixe, au niveau intergouvernemental, les grandes orientations concernant l'organisation des réunions et les services de conférence, conformément à sa résolution [43/222](#) B. La Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences continuera d'assurer la conduite de toutes les activités du Département et d'orienter la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale – laquelle concerne le Siège et les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi –, en s'employant notamment à arrêter des politiques, pratiques, normes et procédures de gestion des conférences, à répartir les ressources inscrites au chapitre pertinent du budget et à gérer à l'échelle mondiale la charge de travail et le personnel des services de gestion des conférences, conformément à la résolution [57/283](#) B de l'Assemblée.
- 2.3 Les services de conférence du Siège et des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi qui relèvent du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sont chargés de l'exécution du programme et de la réalisation de ses objectifs. En application des résolutions [57/300](#), [66/233](#), [68/251](#) et [70/9](#) de l'Assemblée et des dispositions de ses résolutions relatives à la revitalisation de ses travaux et au multilinguisme qui intéressent les services de conférence, le plan-programme biennal pour la période 2018-2019 vise à ce que la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale continue de gagner du terrain pour que les États Membres disposent, dans tous les centres de conférence et dans toutes les langues officielles, de documents de première qualité produits dans les délais impartis et de services de conférence de haute tenue, et pour que des effets de synergie se dégagent et des améliorations systémiques soient apportées dans les quatre centres de conférence. Le Département continuera de s'employer, en faisant preuve d'initiative, à fournir aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts pour lesquels il travaille des services techniques et fonctionnels de secrétariat, des services relatifs aux procédures, des services de protocole et de liaison et des services de conférence, de manière à ce que les effets de synergie et améliorations susmentionnés se réalisent.
- 2.4 Le Département continuera de privilégier la préprogrammation, d'optimiser l'organisation des tâches, d'ajuster les capacités en fonction de la production attendue et de prêter une attention particulière aux résultats finaux et aux prestations d'ensemble. Dans le cadre de la gestion intégrée, ses politiques, pratiques et procédures administratives et techniques continueront d'être normalisées à l'échelle des quatre centres de conférence. Les outils informatiques communs, qui ont été mis en place dans tous les centres de conférence, continueront d'être gérés conjointement pour favoriser l'utilisation rationnelle et efficace des ressources et optimiser l'informatisation des opérations liées aux services de conférence. La formation du personnel et les activités ciblées de collaboration avec les établissements formant des linguistes, ainsi que les autres mesures visant à renforcer les moyens dont il dispose pour promouvoir le multilinguisme, permettront au Département de faciliter la transmission de la mémoire institutionnelle et des connaissances spécialisées et l'adoption de méthodes de travail modernes tirant parti des technologies disponibles. En continuant de collaborer, dans le cadre de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, avec d'autres organismes internationaux qui offrent des services de conférence, il se donnera la possibilité de comparer ses indicateurs de résultats et ses méthodes de travail avec les pratiques optimales du secteur. Il pourra ainsi, conformément aux dispositions des résolutions de l'Assemblée générale mentionnées plus haut, continuer à améliorer la qualité, la productivité, le respect des délais et le coût-efficacité des services relevant du programme. L'analyse des observations formulées par les

clients demeurera un des principaux moyens de mesurer les résultats. Le Département continuera d'évaluer et de gérer les risques pour limiter les incidences en cas de crise opérationnelle. La coordination centrale de l'évaluation et de la gestion des risques permettra à la direction de prendre des décisions éclairées et facilitera les activités de suivi.

- 2.5 La poursuite de l'intégration des activités du Département dans les quatre centres de conférence, avec la prise en compte des particularités locales et des besoins des clients de chaque centre, notamment les efforts déployés pour faire face à la lourde charge de travail à Genève qui est liée essentiellement au programme de travail du Conseil des droits de l'homme, améliorera le coût-efficacité des services de documentation et le respect des délais et permettra de mieux assurer la qualité des services de traduction, y compris des services contractuels. L'augmentation de la capacité interne de contrôle de la qualité des documents traduits à l'extérieur ainsi que l'harmonisation des normes d'assurance qualité seront facilitées par l'utilisation d'une plateforme commune de traduction assistée par ordinateur et de terminologie (gText) qui sera également accessible aux sous-traitants.
- 2.6 Les mesures prises pour enrichir le vivier de linguistes agréés et faire en sorte qu'il soit plus équilibré seront poursuivies, dans toutes les langues et dans tous les centres de conférence, en encourageant les candidats prometteurs à postuler par divers moyens, notamment les concours de recrutement de personnel linguistique, le programme de collaboration avec les universités mis en place par le Département, ainsi que les programmes de stages rémunérés ou non, dans le respect des normes de recrutement de l'Organisation applicables au personnel linguistique. La problématique hommes-femmes continuera d'être systématiquement prise en compte au niveau des sous-programmes.

Vue d'ensemble des ressources

- 2.7 Les ressources demandées pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 624 234 600 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 6 866 900 dollars (1,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés pendant l'exercice 2016-2017; b) de nouveaux mandats et des mandats élargis; c) des transferts au sein du chapitre; d) d'autres variations. Le montant demandé permet de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 2.8 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 2.3 à 2.5.

Tableau 2.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

(1) Budget ordinaire

| | 2014-2015 (dépenses effectives) | 2016-2017 (crédits ouverts) | Variation | | | | | Total Pourcentage | Total avant actualisation des coûts | Actualisation des coûts | 2018-2019 (montant prévu) |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------|-----------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| | | | Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur) | Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres | Nouveaux mandats et mandats élargis | Autres variations | | | | | |
| A. Organes directeurs | 470,8 | 891,0 | - | - | - | - | - | - | 891,0 | 35,7 | 926,7 |
| B. Direction exécutive et administration | 6 800,7 | 6 356,4 | - | - | 351,1 | - | 351,1 | 5,5 | 6 707,5 | 171,4 | 6 878,9 |
| C. Programme de travail | | | | | | | | | | | |
| <i>Gestion des conférences (New York)</i> | | | | | | | | | | | |
| 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social | 12 507,6 | 11 671,0 | - | - | 213,6 | (351,8) | (138,2) | (1,2) | 11 532,8 | 251,1 | 11 783,9 |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 46 021,5 | 50 166,5 | (8 879,7) | 2 339,5 | (21,4) | (755,2) | (7 316,8) | (14,6) | 42 849,7 | 1 380,2 | 44 229,9 |
| 3. Services de documentation | 168 367,9 | 156 133,2 | - | - | (2 109,2) | (1 570,8) | (3 680,0) | (2,4) | 152 453,2 | 4 126,1 | 156 579,3 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 102 813,8 | 89 539,8 | - | - | (195,4) | (1 136,8) | (1 332,2) | (1,5) | 88 207,6 | 2 398,7 | 90 606,3 |
| <i>Gestion des conférences (Genève)</i> | | | | | | | | | | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 37 753,4 | 57 347,6 | (4 812,9) | 12 602,7 | 240,4 | (250,4) | 7 779,8 | 13,6 | 65 127,4 | 2 288,2 | 67 415,6 |
| 3. Services de documentation | 134 864,2 | 108 629,6 | 648,5 | - | (516,1) | (1 752,8) | (1 620,4) | (1,5) | 107 009,2 | 2 224,8 | 109 234,0 |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| | <i>Variation</i> | | | | | | | | | | 2018-2019 (montant prévu) |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|--------------|-------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| | 2014-2015 (dépenses effectives) | 2016-2017 (crédits ouverts) | Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur) | Nouveaux mandats et mandats élargis | Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres | Autres variations | Total | Pourcentage | Total avant actualisation des coûts | Actualisation des coûts | |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 70 399,3 | 58 261,7 | 140,3 | - | (458,8) | (250,4) | (568,9) | (1,0) | 57 692,8 | 1 136,3 | 58 829,1 |
| <i>Gestion des conférences (Vienne)^a</i> | 50 196,5 | 42 978,8 | (26,0) | 753,4 | - | (170,5) | 556,9 | 1,3 | 43 535,7 | 2 453,5 | 45 989,2 |
| <i>Gestion des conférences (Nairobi)</i> | | | | | | | | | | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 7 019,1 | 4 758,3 | - | - | (21,8) | (9,6) | (31,4) | (0,7) | 4 726,9 | 326,4 | 5 053,3 |
| 3. Services de documentation | 7 177,0 | 7 416,2 | - | - | - | - | - | - | 7 416,2 | 195,7 | 7 611,9 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 6 486,1 | 6 883,1 | - | - | 51,4 | - | 51,4 | 0,7 | 6 934,5 | 173,1 | 7 107,6 |
| Total partiel, C | 643 606,3 | 593 785,8 | (12 929,8) | 15 695,6 | (2 817,3) | (6 248,3) | (6 299,8) | (1,1) | 587 486,0 | 16 954,1 | 604 440,1 |
| D. Appui au programme | 4 517,4 | 30 068,3 | - | - | (27,5) | (890,7) | (918,2) | (3,1) | 29 150,1 | 924,3 | 30 074,4 |
| Total partiel | 655 395,2 | 631 101,5 | (12 929,8) | 15 695,6 | (2 493,7) | (7 139,0) | (6 866,9) | (1,1) | 624 234,6 | 18 085,5 | 642 320,1 |

(2) Ressources extrabudgétaires

| | 2014-2015 (dépenses effectives) | 2016-2017 (montant estimatif) | 2018-2019 (montant prévu) |
|-------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| C. Programme de travail | 34 882,6 | 41 351,9 | 38 547,6 |
| D. Appui au programme | - | 308,8 | 321,9 |
| Total partiel | 34 882,6 | 41 660,7 | 38 869,5 |
| Total | 690 277,8 | 672 762,2 | 681 189,6 |

^a Budget net représentant la part de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne.

Tableau 2.4 Postes^a

| Catégorie | Postes permanents inscrits au budget ordinaire | | Postes temporaires | | | | | | Total | |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------|--------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|--------------------------------|----------------------------|---------------|---------------|
| | | | Budget ordinaire | | Quotes-parts hors budget ordinaire | | Ressources extrabudgétaires | | | |
| | 2016- 2017 | 2018- 2019 | 2016- 2017 | 2018- 2019 | 2016- 2017 | 2018- 2019 | 2016- 2017 ^b | 2018- 2019 ^c | 2016- 2017 | 2018- 2019 |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | | | | | | | | | |
| SGA | 1 | 1 | – | – | – | – | – | – | 1 | 1 |
| SSG | 1 | 1 | – | – | – | – | – | – | 1 | 1 |
| D-2 | 6 | 6 | – | – | – | – | – | – | 6 | 6 |
| D-1 | 19 | 18 | – | – | – | – | 1 | 1 | 20 | 19 |
| P-5 | 191 | 204 | – | – | – | – | 2 | 2 | 193 | 206 |
| P-4/P-3 | 774 | 761 | – | – | – | – | 8 | 7 | 782 | 768 |
| P-2/P-1 | 9 | 9 | – | – | – | – | – | – | 9 | 9 |
| Total partiel | 1 001 | 1 000 | – | – | – | – | 11 | 10 | 1 012 | 1 010 |
| Agents des services généraux | | | | | | | | | | |
| 1 ^{re} classe | 82 | 83 | – | – | – | – | 1 | 1 | 83 | 84 |
| Autres classes | 625 | 585 | – | – | – | – | 4 | 4 | 629 | 589 |
| Total partiel | 707 | 668 | – | – | – | – | 5 | 5 | 712 | 673 |
| Catégories diverses | | | | | | | | | | |
| Agents locaux | 14 | 14 | – | – | – | – | 75 | 75 | 89 | 89 |
| Total partiel | 14 | 14 | – | – | – | – | 75 | 75 | 89 | 89 |
| Total | 1 722 | 1 682 | – | – | – | – | 91 | 90 | 1 813 | 1 772 |

^a En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, 174 postes ont été financés sur la base du partage des coûts pendant l'exercice 2016-2017 et 181 le seront pendant l'exercice 2018-2019. La répartition des postes est indiquée dans les tableaux 2.30 et 2.46.

^b Dont 11 postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction : 1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC); et 80 postes financés au titre de l'appui aux structures administratives (1 P-5, 3 P-4, 1 P-3 et 75 agents locaux).

^c Dont 11 postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction : 1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC); et 79 postes financés au titre de l'appui aux structures administratives (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 75 agents locaux).

Tableau 2.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

| | Budget ordinaire | Ressources extrabudgétaires |
|---------------------------------------------------|------------------|-----------------------------|
| A. Organes directeurs | 0,1 | – |
| B. Direction exécutive et administration | 1,1 | – |
| C. Programme de travail | | |
| 1. Gestion des conférences (New York) | 47,3 | 36,5 |
| 2. Gestion des conférences (Genève) | 36,8 | 16,4 |
| 3. Gestion des conférences (Vienne ^a) | 7,0 | – |
| 4. Gestion des conférences (Nairobi) | 3,1 | 46,3 |
| Total partiel, C | 94,1 | 99,2 |
| D. Appui au programme | 4,7 | 0,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

^a Y compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU.

Ajustements techniques

- 2.9 La variation des ressources demandées, qui s'élève à 12 929 800 dollars, est due à l'élimination de dépenses non renouvelables effectuées pour l'exercice 2016-2017 (13 718 600 dollars), en partie contrebalancée par une hausse des besoins liée à l'effet-report sur l'exercice biennal de la création de 5 postes (1 P-5, 1 P-4 et 3 P-3) dans le contexte du projet de budget-programme pour 2016-2017.

Nouveaux mandats et mandats élargis

- 2.10 La variation des ressources demandées tient à une augmentation de 15 695 600 dollars devant permettre l'exécution des nouveaux mandats et mandats élargis dans les domaines suivants :
- a) Gestion des conférences (New York) : Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution 70/216 de l'Assemblée générale), Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires (résolution 70/57 de l'Assemblée), Trente-cinquième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 70/69), Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (résolution 71/48); Transparence dans le domaine des armements (résolution 71/44), Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés (résolution 71/72), Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social en 2016 (A/71/633), Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) (résolution 71/222), Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens (résolution 71/3), Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) (résolution 71/19), Protection des enfants contre les brimades (résolution 71/176), Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (résolution 71/235), Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (résolution 71/219), Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la

Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolution [71/225](#)), Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (résolution [71/259](#)), et Appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ([A/71/534](#));

- b) Gestion des conférences (Genève) : Situation du système des organes conventionnels des droits de l'homme ([A/71/118](#)), résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses sessions de 2015 et 2016, Vérification du désarmement nucléaire (résolution [71/67](#)), Transparence dans le domaine des armements (résolution [71/44](#)), Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (résolution [71/259](#));
- c) Gestion des conférences (Vienne) : Quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

- 2.11 La variation des ressources demandées au titre de ce chapitre tient compte de la création de 18 postes, qui est sans incidence financière compte tenu de son effet-report sur l'exercice 2020-2021, du reclassement de 26 postes, du transfert d'un poste entre deux sous-programmes, et de la proposition de suppression de 32 postes pour l'exercice biennal 2018-2019.
- 2.12 Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences ([A/71/116](#)), le Secrétariat s'acquitte des mandats qui lui sont confiés par les États Membres sans perdre vue ses objectifs de qualité, de respect des délais, de productivité, de viabilité et d'accessibilité pour ce qui est des services de conférence, ni l'objectif plus général qu'est le multilinguisme. Si ces buts ne changent pas, la situation a grandement évolué ces dernières années.
- 2.13 Les difficultés les plus remarquables sont l'augmentation de 39 %, depuis 2010, du nombre de séances pour lesquelles des services sont fournis chaque année, et la hausse de 9 % de la quantité de documents produits en conséquence. Ainsi, le Secrétariat a assuré des services de conférence pour 35 000 séances et la traduction de près de 246 millions de mots.
- 2.14 Pour pouvoir faire face à l'accroissement de la charge de travail en ce qui concerne les réunions et services de documentation, le Département continuera à rechercher des gains d'efficacité en misant sur les avancées technologiques pour améliorer la productivité et réduire les coûts dans les quatre centres de conférence. La rationalisation de la gestion des processus métier, la création de bases de données unifiées et l'homogénéisation des systèmes, ainsi qu'un recours accru aux outils de traduction assistée par ordinateur, ont concouru à la forte augmentation de la productivité enregistrée à New York et Genève (10 % entre 2014 et 2015 et 6 % supplémentaires entre 2015 et 2016).
- 2.15 Il est prévu de réaliser de nouveaux gains d'efficacité grâce aux moyens ci-après :
 - a) Mise à profit du développement et de l'utilisation de technologies de pointe dans le domaine des langues, notamment les outils de traduction assistée par ordinateur et la traduction automatique;
 - b) Analyse et amélioration des méthodes de travail et des compétences du personnel afin de les adapter aux flux de travail entièrement électroniques;

- c) Externalisation accrue du traitement de la documentation, rendue possible par le développement des listes de sous-traitants qualifiés, en veillant à ce que les documents traités à l'extérieur satisfassent aux normes de qualité requises par l'Assemblée générale;
- 2.16 Ce sont là les trois piliers de la stratégie d'amélioration continue et de modernisation arrêtée par les quatre centres de conférence.
- 2.17 Dans sa résolution [71/262](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de prendre des mesures pour garantir que les six langues officielles de l'Organisation soient traitées sur un pied d'égalité et que les États Membres bénéficient de la même qualité de service, dans le plein respect des particularités de chaque langue et compte tenu du fait que les progrès informatiques ne procurent pas les mêmes avantages pour toutes les langues, notamment en remédiant aux disparités de charge de travail découlant de la structure des effectifs et des particularités de chaque langue. Afin d'atteindre ces objectifs, le Département doit rééquilibrer, sans que cela ait une incidence sur les coûts, les équipes sur lesquelles il compte pour assurer le traitement des documents. Cela garantira que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin qu'ils puissent fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service. Concrètement, il sera nécessaire, afin d'atteindre les hauts niveaux de qualité et de productivité demandés sans que cela ait une incidence sur les coûts, de revoir la méthode de travail en traduction, en passant du système de traduction-révision (dans lequel interviennent un traducteur et un réviseur) à l'autorévision, pratiquée par un traducteur autoréviseur ou par un réviseur. En conséquence, il est proposé de diminuer le nombre de traducteurs dont le travail nécessite une supervision accrue (P-3) et d'augmenter le nombre de réviseurs (P-4) et de réviseurs hors classe (P-5) qualifiés pour réviser leurs propres brouillons et assurer le contrôle de la qualité des traductions faites à l'extérieur. L'augmentation du nombre de traducteurs à la classe P-4 aiderait à atteindre les objectifs de production, car ces traducteurs assumeraient davantage de responsabilités que ceux à la classe P-3 et travailleraient en toute autonomie, c'est-à-dire sans que leurs traductions aient besoin d'être revues par un autre réviseur. Ce changement a été rendu possible par l'introduction d'outils technologiques de traduction développés spécialement. Les réviseurs hors classe (P-5) auront des responsabilités accrues dans les domaines du contrôle de la qualité de la production (interne comme extérieure) et de la formation et de l'encadrement aux fins de l'application des nouvelles méthodes de travail axées sur les projets afin que la qualité puisse être préservée dans le contexte de la généralisation de l'utilisation des systèmes automatisés. L'autorévision est plus rentable qu'une traduction suivie d'une révision et permet une amélioration des délais de livraison, la productivité étant plus élevée et les délais de traitement plus courts grâce à l'utilisation croissante de la technologie. Cette mesure devrait également permettre au Département d'externaliser une plus grande part de ses traductions et d'obtenir ainsi des gains d'efficacité tout en assurant le maintien de la qualité. L'augmentation du volume de documents traduits par des sous-traitants et révisés en interne sera facilitée par l'utilisation d'une plateforme commune de traduction assistée par ordinateur et de terminologie (gText), à laquelle les sous-traitants auront accès.
- 2.18 Il est proposé de procéder à la réorganisation des Services de traduction selon les principes énoncés ci-dessus de manière progressive, en tirant parti des améliorations technologiques.
- 2.19 Il est également proposé de rationaliser les fonctions de traitement de texte, de références et d'édition, compte tenu des avantages présentés par le regroupement des services d'appui aux activités de traduction et d'édition et de l'utilisation croissante de la technologie, notamment d'eLUNA et d'autres éléments de gText, qui ont rendu possible des économies d'échelle et des gains d'efficacité dans la traduction et les fonctions d'appui connexes.

Autres variations

- 2.20 La réduction de 7 139 000 dollars du montant des crédits demandés est imputable aux gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser au cours de l'exercice 2018-2019. La réduction proposée découle de ce que le Département fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019. D'autres gains d'efficacité tiennent, notamment, à un moindre recours à la dictée parmi les traducteurs depuis l'introduction de l'outil de traduction assistée par ordinateur eLUNa et au regroupement de certaines fonctions grâce à la modification des flux de travail découlant de l'introduction de gText.
- 2.21 Pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, cela se traduit par une réduction de 7 139 000 dollars au titre des postes et des autres objets de dépense pour les composantes programme de travail (6 248 300 dollars) et Appui au programme (890 700 dollars).

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 2.22 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires en espèces d'un montant de 38 869 500 dollars, soit 5,7 % du montant total des ressources nécessaires, compléteront les ressources du budget ordinaire allouées au titre du présent chapitre. Ce financement proviendra principalement du remboursement des services fournis pour des activités extrabudgétaires menées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ONU-Habitat et d'autres fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que de contributions à certaines activités dans le domaine des services de conférence.

Autres éléments d'information

- 2.23 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation ont été trouvées : les fonctions correspondantes seront assumées par du personnel de la catégorie des administrateurs et de la catégorie des agents des services généraux déjà en poste. Les ressources ainsi dégagées seront financées au moyen du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires; elles représentent au total 345,0 mois de travail, soit un montant estimé à 3 630 900 dollars, et doivent permettre au personnel de s'acquitter des fonctions de suivi et d'évaluation au Siège et dans les centres de conférence de Genève, Vienne et Nairobi.
- 2.24 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 4.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 2.6 Répartition des publications

| | 2014-2015 (nombre effectif) | | | 2016-2017 (nombre estimatif) | | | 2018-2019 nombre prévu | | |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------------------------|
| | Support papier | Support électronique | Support papier et support électronique | Support papier | Support électronique | Support papier et support électronique | Support papier | Support électronique | Support papier et support électronique |
| Publications en série | - | - | 2 | - | - | 2 | - | - | 2 |
| Publications isolées | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total | - | - | 2 | - | - | 2 | - | - | 2 |

- 2.25 En 2016, le Département a transféré à Vienne un certain nombre de fonctionnaires du Service français de traduction du Siège, dont le taux de vacance est traditionnellement élevé en raison d'un fort taux de rotation et du fait que les traducteurs de langue française préfèrent être en poste à Genève plutôt qu'à New York. Ce transfert présente un certain nombre d'avantages, notamment des dépenses de personnel plus faibles en raison d'une indemnité de poste moins élevée, la possibilité de traiter les documents au-delà de l'horaire normal de travail au Siège en raison du décalage horaire entre New York et Vienne, de nouvelles perspectives de mobilité géographique pour le personnel du Service, et l'acquisition d'une expérience de la gestion pour le réviseur qui supervise le personnel de l'antenne. Les fonctionnaires participant à ce projet pilote ont été affectés à Vienne pour une durée de deux ans. Le Département examinera les résultats obtenus au début de 2018. Si le projet pilote s'avérait concluant, il serait alors proposé de l'officialiser dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2020-2021.
- 2.26 Le Département compte continuer d'améliorer ses résultats en appliquant une stratégie dynamique de gestion des documents et des réunions, notamment en coordonnant le calendrier des conférences, en planifiant les moyens nécessaires et en réexaminant les flux de travail et les modalités de traitement de la documentation. Il renforcera la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale en continuant de centraliser dans la mesure du possible les activités harmonisées de façon à maximiser les économies d'échelle. Pour ce faire, il recourra notamment au numérique et au partage de la charge de travail.

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 891 000 dollars

- 2.27 Le montant prévu à cette rubrique concerne les organes directeurs auxquels le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit des services techniques, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil de tutelle, le Conseil économique et social et le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Les ressources nécessaires, qui n'ont trait qu'à l'Assemblée générale et au Comité spécial, sont indiquées au tableau 2.7.
- 2.28 Composé de cinq États Membres, le Conseil de tutelle est un organe principal créé en vertu de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies, qui a pour vocation d'aider l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle. Par sa résolution 956 (1994) du 10 novembre 1994, le Conseil de sécurité a constaté que l'Accord de tutelle avait cessé d'être applicable au dernier territoire sous tutelle, le Territoire sous

tutelle des îles du Pacifique (Palaos). En conséquence, à l'heure actuelle, il n'est pas prévu de ressources pour le Conseil de tutelle. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services techniques de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions relèvent de la gestion des conférences (New York).

2.29 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 2.7.

Tableau 2.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| 1. Assemblée générale | 324,4 | 324,4 | – | – |
| 2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux | 566,6 | 566,6 | – | – |
| Total | 891,0 | 891,0 | – | – |

1. Assemblée générale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 324 400 dollars

2.30 Le montant indiqué permettra de financer certaines dépenses directement imputables à la reprise de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, à la partie principale et à la reprise de sa soixante-treizième session et à la partie principale de sa soixante-quatorzième session. L'Assemblée tient la plupart de ses séances de septembre à décembre, mais depuis quelques années elle se réunit de plus en plus souvent tout au long de l'année.

2.31 La répartition des ressources prévues pour l'Assemblée générale est indiquée dans le tableau 2.8.

Tableau 2.8 **Ressources nécessaires : Assemblée générale**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|--------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Autres objets de dépense | 324,4 | 324,4 | – | – |
| Total | 324,4 | 324,4 | – | – |

2.32 Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes (324 400 dollars) permettra de financer le recours à du personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires et les services contractuels liés au service technique des réunions de l'Assemblée générale, du Bureau et des grandes commissions dont le Département assure le secrétariat, ainsi que les frais d'impression des documents officiels de l'Assemblée et de leurs suppléments dans les six langues officielles de l'Organisation.

2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 566 600 dollars

- 2.33 Composé de 29 États Membres, le Comité spécial est le principal organe subsidiaire de l'Assemblée générale chargé d'examiner l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux adoptée par l'Assemblée dans sa résolution 1514 (XV). Il peut tenir des réunions, dont certaines hors Siège, pour examiner l'application de la Déclaration et envoyer des missions de visite dans les territoires non autonomes. Il peut également tenir des consultations et entretenir des contacts avec des gouvernements, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales. Ses membres peuvent participer aux conférences, séminaires et autres réunions spéciales traitant de la décolonisation organisés par des organisations non gouvernementales ou des organes de l'Organisation. Conformément aux résolutions de l'Assemblée, le Comité spécial mène une campagne internationale pour diffuser des informations sur la décolonisation et faire connaître les activités de l'Organisation dans ce domaine, et il en rend compte à l'Assemblée.
- 2.34 Les activités que mène le Comité spécial pour s'acquitter de son mandat découlent de son programme de travail, qui est soumis chaque année à l'Assemblée générale pour approbation. Les dépenses ont été estimées en fonction du volume des activités approuvées pour 2016, sans préjudice des décisions concernant le programme de travail pour 2018-2019 que l'Assemblée prendra à ses soixante-douzième et soixante-treizième sessions.
- 2.35 La répartition des ressources pour le Comité spécial est indiquée dans le tableau 2.9.

Tableau 2.9 **Ressources nécessaires : Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux**

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Autres objets de dépense | 566,6 | 566,6 | – | – |
| Total | 566,6 | 566,6 | – | – |

- 2.36 Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes (566 600 dollars) permettra de financer les dépenses opérationnelles du Comité spécial au titre des frais de voyage, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, des frais de représentation et des fournitures et accessoires, y compris d'activités inscrites à son programme de travail qui pourraient être organisées ailleurs qu'au Siège.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 707 500 dollars

2.37 La Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assure la direction, l'administration, la supervision et la coordination générales des activités du Département. Elle est responsable de toutes les politiques et activités et de l'utilisation des ressources du Département et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles d'organes intergouvernementaux ou d'organes d'experts. Elle donne son avis au Secrétaire général et à d'autres fonctionnaires du Secrétariat sur des points concernant les travaux des organes dont le Département assure le service. Elle dirige l'élaboration des politiques, procédures et méthodes applicables à l'ensemble des services de conférence de l'Organisation, la coordination de la gestion globale des services de conférence fournis par le Secrétariat et l'affectation des ressources. Elle est responsable des services de conférence de New York, Genève, Vienne et Nairobi et préside la réunion annuelle de coordination des responsables des services de conférence de l'Organisation et la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications. Elle est secondée par le Sous-Secrétaire général, qui remplit au besoin les fonctions de suppléant. Ils reçoivent tous deux l'appui des fonctionnaires du Bureau de la Secrétaire générale adjointe. Le Bureau contribue à l'élaboration des stratégies et politiques de gestion, établit le programme de travail du Département à soumettre à l'approbation de la Secrétaire générale adjointe, en supervise l'exécution et en coordonne l'évaluation. La Secrétaire générale adjointe seconde également le Secrétaire général dans les domaines du protocole, de la liaison et de la représentation, organise les cérémonies officielles et autres manifestations et prend les dispositions voulues en vue des réceptions officielles dont le Secrétaire général est l'hôte.

Tableau 2.10 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

| <i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i> | | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Mesure des résultats</i> | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | | <i>2018-2019</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2014-2015</i> | <i>2012-2013</i> |
| a) Gestion efficace du programme de travail | Produits et services fournis en temps voulu [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| b) Respect des délais de soumission de la documentation nécessaire pour les réunions des organes intergouvernementaux | Pourcentage de documents soumis dans les délais | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 99 | 93 |
| c) Réalisation d'économies sur les frais de voyage | Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ | Objectif | 100 | | | |
| | | Estimation | | | | |
| | | Résultats effectifs | | | | |

Facteurs externes

- 2.38 On atteindra les objectifs visés et on parviendra aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les indications relatives aux changements envisagés dans le programme de travail des États Membres sont reçues en temps voulu;
 - b) Les travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts dont le Département assure le secrétariat bénéficient de la coopération des États Membres.

Produits

- 2.39 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.11.

Tableau 2.11 **Produits par catégories**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire) | |
| <i>Assemblée générale</i> | |
| Services fonctionnels pour les réunions | |
| 1. Représentation du Secrétaire général aux réunions des organes intergouvernementaux de l'ONU consacrées aux questions liées à la gestion des conférences et au fonctionnement du Département, lorsqu'il y a lieu | 9 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | |
| 2. Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme | |
| Autres services | |
| 3. Fourniture d'un appui au Secrétaire général dans les domaines du protocole, de la liaison et de la représentation, organisation des cérémonies officielles et autres manifestations et prise des dispositions nécessaires pour les diverses réceptions officielles organisées par le Secrétaire général. | 2 |
| Autres activités de fond (budget ordinaire) | |
| Publications en série | |
| 4. Livre bleu à l'usage des États Membres | 2 |
| Activités ou documentation techniques | |
| 5. Mise à jour et administration du site Web de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications | 1 |
| Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire) | |
| Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions | |
| 6. Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications | 10 |
| Documentation des réunions interinstitutions | |
| 7. Rapport de la séance plénière de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications | 2 |
| 8. Rapport de la réunion directive de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications | 2 |
| Autres services | |
| 9. Liaison avec les autorités du pays hôte, les organisations non gouvernementales et d'autres entités extérieures sur les questions de gestion des conférences, selon que de besoin. | 2 |

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Administration générale | |
| 10. Élaboration de supports et d'outils de communication interne et externe | 14 |
| 11. Élaboration d'un plan annuel de formation | 2 |
| 12. Coordination des activités liées au multilinguisme au Secrétariat et réunions avec les référents pour le multilinguisme | 5 |
| 13. Supervision du programme de collaboration avec les universités visant à susciter un intérêt dans le monde pour la formation de linguistes qualifiés à titre d'appui à la planification de la relève dans l'ensemble des centres de conférence. | 1 |

2.40 La répartition des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 2.12.

Tableau 2.12 **Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration^a**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|--------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 6 116,5 | 6 475,2 | 21 | 23 |
| Autres objets de dépense | 239,9 | 232,3 | – | – |
| Total | 6 356,4 | 6 707,5 | 21 | 23 |

^a Comprenant les ressources prévues pour le Bureau de la Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et le Service du protocole et de la liaison.

2.41 Le montant de 6 475 200 dollars prévu au titre des postes, correspondant à une augmentation de 358 700 dollars, permettrait de financer 23 postes (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 2 G[1°C] et 9 G[AL]) nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme. Cette augmentation découle de la création proposée, au Bureau de la Secrétaire générale adjointe, des deux postes suivants :

- a) Un poste de responsable de l'information et du multilinguisme (P-4), qui aiderait la Secrétaire générale adjointe à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en sa qualité de Coordinatrice pour le multilinguisme, conformément aux résolutions 69/324 et 70/9 de l'Assemblée générale. Le responsable serait chargé de dispenser un appui analytique et statistique ainsi que des conseils aux fins de l'élaboration, de la gestion et de la mise en œuvre des politiques, procédures et pratiques de l'Organisation en matière de multilinguisme et des activités d'information et de sensibilisation y relatives.
- b) Un poste de responsable de la communication (P-3), qui serait chargé de définir la teneur et les modalités de la stratégie de communication du Département, de concevoir et de mettre en œuvre des approches et des dispositifs efficaces de communication interne et externe, et notamment de tenir à jour les sites Web du Département sur les outils de promotion des langues à l'appui du multilinguisme et les activités de sensibilisation de la Secrétaire générale adjointe.

2.42 Le montant de 232 300 dollars, en baisse de 7 600 dollars, prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, permettra de financer les emplois de temporaire, les heures supplémentaire, les voyages, les services contractuels et d'autres dépenses de fonctionnement. La réduction proposée correspond à la baisse des ressources nécessaires au financement des heures supplémentaires du personnel du Bureau.

C. Programme de travail¹

2.43 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 2.13.

Tableau 2.13 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|-------------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| <i>Gestion des conférences (New York)</i> | | | | |
| 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social | 11 671,0 | 11 532,8 | 43 | 44 |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 50 166,5 | 42 849,7 | 57 | 58 |
| 3. Services de documentation | 156 133,2 | 152 453,2 | 552 | 534 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 89 539,8 | 88 207,6 | 314 | 303 |
| Total partiel | 307 510,5 | 295 043,3 | 966 | 939 |
| <i>Gestion des conférences (Genève)</i> | | | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 57 347,6 | 65 127,4 | 81 | 78 |
| 3. Services de documentation | 108 629,6 | 107 009,2 | 349 | 339 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 58 261,7 | 57 692,8 | 173 | 172 |
| Total partiel | 224 238,9 | 229 829,4 | 603 | 589 |
| <i>Gestion des conférences (Vienne)</i> | | | | |
| | 42 978,8 | 43 535,7 | – | – |
| <i>Gestion des conférences (Nairobi)</i> | | | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 4 758,3 | 4 726,9 | 9 | 9 |
| 3. Services de documentation | 7 416,2 | 7 416,2 | 29 | 29 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 6 883,1 | 6 934,5 | 26 | 26 |
| Total partiel | 19 057,6 | 19 077,6 | 64 | 64 |
| Total partiel (budget ordinaire) | 593 785,8 | 587 486,0 | 1633 | 1592 |

¹ Programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (voir [A/71/6/Rev.1](#)).

**Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social
et gestion des conférences**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Ressources extrabudgétaires | 45 483,7 | 42 169,5 | 91 | 90 |
| Total | 639 269,5 | 629 655,5 | 1724 | 1682 |

^a Montant net représentant la part de l'ONU dans les activités financées en commun au titre de la gestion des conférences à Vienne.

1. Gestion des conférences (New York)

2.44 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 2.14.

Tableau 2.14 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| 1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social | 11 671,0 | 11 532,8 | 43 | 44 |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 50 166,5 | 42 849,7 | 57 | 58 |
| 3. Services de documentation | 156 133,2 | 152 453,2 | 552 | 534 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 89 539,8 | 88 207,6 | 314 | 303 |
| Total partiel | 307 510,5 | 295 043,3 | 966 | 939 |
| Ressources extrabudgétaires | 16 460,2 | 14 187,8 | 11 | 11 |
| Total | 323 970,7 | 309 231,1 | 977 | 950 |

Sous-programme 1 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social²

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 11 532 800 dollars

2.45 Les activités prévues au titre de ce sous-programme [sous-programme 1 du programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019] concernent l'appui technique et l'appui à la gestion des conférences fournis à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à leurs organes subsidiaires, dont la Commission de consolidation de la paix, en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, et au Conseil de tutelle. La Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département est responsable de

² Le sous-programme 1 ne couvre que des activités exécutées au Siège.

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

l'exécution des activités et de la réalisation des objectifs du sous-programme, lequel sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 1 de la section A du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.15 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces^a

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Amélioration de l'organisation des réunions officielles et déroulement de ces réunions selon la procédure établie | i) Aucune plainte de la part des représentants des États Membres concernant l'organisation des séances officielles ou le suivi de la procédure [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | 4 |
| | ii) Parution dans les délais de tous les rapports des organes intergouvernementaux dont le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assure le service, toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | – |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 99 | 100 |
| b) Mise en œuvre rapide et efficace du programme de travail par les organes intergouvernementaux dont le Département assure le service ainsi que des mandats connexes dont l'exécution relève du Département | Parution dans les délais de tous les documents de conférence, toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 99 | 100 |
| c) Appui rapide et efficace à l'exécution des mandats relevant du Président de l'Assemblée générale, du Président du Conseil économique et social et des présidents des autres organes auxquels le Département fournit des services, ainsi que des délégations et des organismes des Nations Unies en général | Satisfaction totale des présidents des organes dont le Département assure le service, ainsi que des autres parties intéressées, quant au soutien technique et à l'appui concernant les procédures et l'organisation que leur fournit le Département [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | | |
| | | Estimation | | 100 | | |
| | | Résultats effectifs | | | | |

^a Assemblée générale, Première Commission, Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), Deuxième et Troisième Commissions, Commission de consolidation de la paix, Conseil économique et social et organes subsidiaires de l'Assemblée et du Conseil sis au Siège et autres organes intergouvernementaux bénéficiant de l'appui du Département.

Facteurs externes

- 2.46 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- Les réunions et les sessions ont lieu comme prévu et les informations sur les changements apportés au calendrier des réunions, en particulier ceux qui supposent la tenue de séances en dehors des horaires de travail normaux, sont communiquées en temps opportun et conformément aux règles de procédure applicables;
 - Les sessions extraordinaires, y compris les sessions extraordinaires d'urgence, sont fixées suffisamment à l'avance.

Produits

- 2.47 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.16.

Tableau 2.16 **Produits par catégories**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire) | |
| Assemblée générale | |
| <i>Services fonctionnels pour les réunions :</i> | |
| 1. Séances plénières et consultations informelles tenues pendant les sessions ordinaires, les sessions extraordinaires et les sessions extraordinaires d'urgence | 940 |
| 2. Débats thématiques, débats d'experts, tables rondes et auditions informelles interactives en présence de représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, d'acteurs du secteur privé et d'autres parties prenantes | 40 |
| 3. Séances du Bureau | 5 |
| 4. Réunions du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale | 15 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | |
| 5. Documents relatifs au fonctionnement et aux travaux de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires | 22 |
| Autres services | |
| 6. Liste des orateurs pour le débat général et les autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale et ses réunions de haut-niveau | 10 |
| 7. Élections des membres des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies et des organes subsidiaires de l'Assemblée générale, notamment le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix | 20 |
| 8. Mémoire sur l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée générale lors de la partie principale de sa session (à l'usage du Secrétariat) | 2 |
| Conférences internationales organisées sous les auspices de l'Assemblée générale | |
| 9. Conférences internationales | 10 |
| Grandes Commissions de l'Assemblée générale : Première Commission, Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), Deuxième et Troisième Commissions | |
| <i>Services fonctionnels pour les réunions</i> | |
| 10. Séances et consultations de la Première Commission | 80 |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 11. Séances et consultations de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) | 70 |
| 12. Séances et consultations de la Deuxième Commission | 164 |
| 13. Séances et consultations de la Troisième Commission | 160 |
| <i>Autres organes subsidiaires</i> | |
| <i>Services fonctionnels pour les réunions</i> | |
| 14. Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects | 10 |
| 15. Séances du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux | 40 |
| 16. Séances de la session ordinaire, réunions intersessions informelles et réunions des groupes de travail du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 130 |
| 17. Séances du Comité spécial de l'océan Indien | 1 |
| 18. Séances de la Commission du désarmement, y compris les sessions et consultations des groupes et organes subsidiaires | 70 |
| 19. Réunions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter | 30 |
| 20. Séances de la Commission de consolidation de la paix (Comité d'organisation) et de ses différentes formations par pays | 130 |
| 21. Réunions des Missions de visite des Nations Unies dans les territoires non autonomes et consultations avec les puissances administrantes | 2 |
| 22. Demandes individuelles traitées et distribuées aux membres de la Quatrième Commission sous forme d'aide-mémoires, préalablement à l'examen des demandes d'audition officielles auprès de la Commission ayant trait aux territoires non autonomes | 260 |
| 23. Réunions du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement | 8 |
| 24. Réunions de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement | 4 |
| <i>Conseil économique et social</i> | |
| <i>Services fonctionnels pour les réunions</i> | |
| 25. Séances et consultations du Conseil, y compris sa session d'organisation, les débats consacrés aux activités opérationnelles de développement, à l'intégration et aux affaires humanitaires, les réunions de coordination et de gestion, le débat de haut niveau, les réunions spéciales, les élections aux organes subsidiaires, le Forum de la jeunesse et le Forum des Partenariats | 200 |
| 26. Réunions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil économique et social; | 40 |
| 27. Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, y compris la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED | 20 |
| 28. Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable | 8 |
| <i>Organes subsidiaires du Conseil économique et social</i> | |
| <i>Services fonctionnels pour les réunions des organes suivants :</i> | |
| 29. Commission du développement social | 30 |
| 30. Commission de la science et de la technique au service du développement | 20 |
| 31. Commission de la condition de la femme | 40 |
| 32. Forum des Nations Unies sur les forêts | 40 |
| 33. Commission de la population et du développement | 20 |

**Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social
et gestion des conférences**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 34. Commission de statistique | 14 |
| 35. Comité chargé des organisations non gouvernementales | 80 |
| 36. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques | 10 |
| 37. Instance permanente sur les questions autochtones | 40 |
| 38. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale | 12 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | |
| 39. Documents relatifs au fonctionnement et aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires | 20 |
| Autres services | |
| 40. Élections du Bureau et de l'ensemble des organes subsidiaires du Conseil | 40 |
| 41. Liste des orateurs pour les sessions de fond, le débat de haut niveau et les autres séances du Conseil | 10 |
| Conseil de tutelle | |
| Services fonctionnels pour les réunions : | |
| 42. Séance plénière du Conseil de tutelle | 1 |
| Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Publications en série | |
| 43. Guide à l'usage des délégations | 2 |
| Activités ou documentation technique | |
| 44. Mise à jour et administration des portails en ligne tels que deleGATE et iGAEAD, des applications e-Sponsors et e-Speakers et des tableaux d'affichage Internet, notamment des pages consacrées à la Première Commission, à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), des Deuxième et Troisième Commissions et du Conseil économique et social ainsi que du site CandiWeb, qui permet de centraliser les informations sur les élections à l'intention des délégations | 8 |
| 45. Mise à jour et administration, en collaboration avec le Bureau des affaires juridiques, du système de références électronique consacré aux pratiques, aux précédents, au règlement intérieur et aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale à l'usage des délégations et du personnel | 2 |
| Services de conférence | |
| 46. Bibliothèque de référence et mise à jour et administration d'un système d'information électronique | 2 |

2.48 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 (New York) est indiquée dans le tableau 2.17.

Tableau 2.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 1 (New York)**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|--------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 11 621,8 | 11 483,6 | 43 | 44 |
| Autres objets de dépense | 49,2 | 49,2 | – | – |
| Total | 11 671,0 | 11 532,8 | 43 | 44 |

- 2.49 Le montant de 11 532 800 dollars, en baisse de 138 200 dollars, permettrait de financer 44 postes [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 7 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 8 G(1°C) et 16 G(AC)] et des objets de dépense autre que les postes tels que les voyages des fonctionnaires, en vue de l'exécution des activités prescrites dans le cadre du programme.
- 2.50 La réduction du montant demandé au titre des postes est imputable : a) à la suppression prévue d'un poste de spécialiste des affaires intergouvernementales (P-4) du Service des affaires du Conseil économique et social, découlant des gains d'efficacité (351 800 dollars) que le Service entend réaliser en 2018-2019, en partie contrebalancée par b) la création proposée de deux postes d'assistant principal au service des séances [G(1°C)] au Service des affaires relatives au désarmement et à la paix et au Service des affaires du Conseil économique et social. Grâce à ces deux postes supplémentaires, on pourrait compter sur une aide plus importante en ce qui concerne la coordination de l'organisation des séances; le formatage, l'édition et la présentation des documents; la coordination des procédures de vote; la mise à jour des sites Web publics; la rédaction de correspondance et de notes à parapher; et la prise en charge des questions émanant des délégations et du personnel du Secrétariat (213 600 dollars).

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 42 849 700 dollars

- 2.51 Le sous-programme relève de la Division de la planification centrale et de la coordination. Celle-ci a notamment pour attributions d'assurer le secrétariat fonctionnel et technique du Comité des conférences et de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la Division continuera d'assurer une gestion dynamique des réunions et de la documentation à l'échelle mondiale, en s'employant à : a) conduire l'effort de rationalisation, de clarification et d'uniformisation des indicateurs de résultats et des méthodes d'estimation des coûts entrepris dans les quatre lieux d'affectation dans le cadre de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale; b) harmoniser les grandes orientations et procédures applicables dans tous les centres de conférence de l'Organisation afin d'obtenir des avancées à l'échelle du système; c) planifier et coordonner le calendrier des conférences et réunions de l'ONU en fonction des statistiques relatives à la charge de travail, des indicateurs de résultats et de l'information disponible sur les coûts; d) analyser les ressources de conférence disponibles pour les réunions prescrites au moyen de consultations périodiques avec les organes des Nations Unies au Siège et dans les autres lieux d'affectation afin d'évaluer leurs besoins et d'optimiser la façon dont tous les documents d'avant session sont soumis; e) déterminer et vérifier, en procédant à des recherches et à des consultations, quels sont les besoins relatifs aux documents d'avant session prescrits pour chaque organe; f) tracer les grandes orientations de la mise à niveau technologique des services de conférence, au regard des progrès techniques et conformément aux mandats prescrits par les organes délibérants, tout en tenant l'Assemblée générale au fait des nouvelles technologies qui sont de nature à permettre à l'Organisation de tenir les délais impartis et d'améliorer la qualité de ses prestations; g) veiller à ce que les départements auteurs et les bureaux du Secrétariat observent les règles qui régissent l'établissement de la documentation destinée aux organes délibérants et les délais de soumission. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie énoncée au sous-programme 2 du programme 1 (section A) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.18 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels, efficaces et coordonnés à l'échelle mondiale, notamment en utilisant au mieux les capacités des services d'appui aux réunions et de documentation

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Conduite efficace et rationnelle des réunions | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux ou de membres des organes d'experts quant à la qualité des services de conférence | Objectif | – | – | – | 0 |
| | | Estimation | | – | – | 1 |
| | | Résultats effectifs | | | – | 4 |
| | | [nombre de plaintes] | | | | |
| | ii) Application systématique de la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, chaque fois que possible, pour les conférences et réunions qui ne se tiennent pas au siège de l'organe concerné | Objectif | 100 | 100 | 100 | – |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | | [pourcentage] | | | | |
| | iii) Réduction de l'écart entre le nombre effectif et le nombre prévu de réunions | Objectif | | | | |
| | | Estimation | | | | |
| | | Résultats effectifs | | | | |
| | | [pourcentage] | | | | |
| | Séances avec interprétation : | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 99 |
| | Séances sans interprétation : | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 89 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 93 | 100 |
| iv) Services d'interprétation assurés pour toutes les réunions tenues « selon les besoins » | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| | Estimation | | 100 | 100 | 96 | |
| | Résultats effectifs | | | 100 | 96 | |
| | [pourcentage] | | | | | |
| v) Augmentation du pourcentage de documents publiés conformément à la règle des six semaines et aux autres délais prescrits, toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité | Objectif | 100 | 99 | 98 | 100 | |
| | Estimation | | 99 | 99 | 97 | |
| | Résultats effectifs | | | 99 | 98 | |
| | [pourcentage] | | | | | |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | Mesure des résultats | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----|
| | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 | |
| b) Amélioration de la tenue des débats et de la prise de décisions par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres | i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour lesquelles des services d'interprétation sont assurés [pourcentage] | Objectif | 95 | 95 | 95 | 100 |
| | | Estimation | | 90 | 95 | 95 |
| | | Résultats effectifs | | | 87 | 95 |
| | ii) Adéquation des installations et services de conférence fournis pour toutes les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |

Facteurs externes

2.52 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent ou, en son nom, par le Comité des conférences;
- La prestation de services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'être assurée « en fonction des disponibilités »;
- La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum;
- Les organes délibérants prennent les décisions nécessaires pour la production de la documentation et l'obtention des services de conférence prescrits;
- Les progrès et innovations techniques facilitent la tâche des services chargés des réunions et de la documentation

Produits

2.53 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.19.

Tableau 2.19 **Produits par catégories**

| Produits | Quantité |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire) | |
| <i>Comité des conférences</i> | |
| Services fonctionnels et techniques pour les réunions | |
| 1. Séances plénières et consultations | 24 |
| Documentation destinée aux organes délibérants | |
| 2. Rapport du Comité des conférences | 2 |
| 3. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences | 2 |

**Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social
et gestion des conférences**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 4. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions des Nations Unies | 4 |
| 5. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions concernant les domaines économique et social et les domaines connexes | 1 |
| 6. Autres documents, y compris les documents établissant la composition des organes, ordres du jour et programmes de travail, et les lettres au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil économique et social ayant trait aux calendriers respectifs des conférences et des réunions | 15 |
| <i>Cinquième Commission</i> | |
| Services fonctionnels pour les réunions | |
| 7. Séances et consultations | 6 |
| <i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i> | |
| Services fonctionnels pour les réunions | |
| 8. Séances du Comité | 4 |
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Services de séance | |
| 9. Journal des Nations Unies | 1 100 |
| 10. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux) | 600 |
| 11. Programme hebdomadaire des réunions des organes intergouvernementaux | 104 |
| 12. Programme des réunions bilatérales tenues pendant le débat de haut niveau de l'Assemblée générale | 3 300 |
| 13. Réunions avec services d'interprétation tenues en dehors du Siège (réunions officielles prescrites : séances plénières, tables rondes et débats thématiques) | 100 |
| Services de documentation et de publication | |
| 14. Tableau définitif des créneaux attribués pour la soumission des documents d'avant session conformément aux règles applicables | 4 |
| 15. Liste quotidienne des documents prioritaires | 502 |
| 16. Prévisions du volume de travail de tous les services qui concourent au traitement de la documentation | 4 |
| 17. Rapport sur les services de documentation | 80 |
| 18. Directives relatives à la soumission des documents | 2 |
| Autres services | |
| 19. États des incidences sur les services de conférence de chaque texte adopté par les organes délibérants | 640 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Administration générale | |
| Analytique et métrologie appliquées aux programmes | |
| 20. Mise en place d'indicateurs de résultats normalisés et d'une méthode d'estimation des coûts à l'échelle du système, et tenue et mise à jour de la liste des produits aux fins du contrôle de l'exécution des programmes dans le Système intégré de suivi | 1 |
| 21. Mise à jour des indicateurs de résultats aux fins du contrôle de l'exécution des programmes dans le Système intégré de suivi | 8 |
| 22. Rapports d'évaluation thématique sur les produits et les activités de tous les sous-programmes | 6 |
| 23. Rapports d'estimation des risques sur les activités des départements, y compris le plan de continuité des opérations | 2 |
| Contrôle de l'exécution du programme et établissement de rapports | |
| 24. Modèles standards du tableau de bord du système gData servant à l'établissement de rapports, en vue de la normalisation des indicateurs de résultats et méthodes d'estimation des coûts au niveau mondial | 2 |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 25. Rapports statistiques trimestriels sur l'Organisation des Nations Unies à New York | 8 |
| 26. Rapport annuel sur la gestion des conférences au Siège, à l'Office des Nations Unies à Genève, à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies à Nairobi | 2 |
| 27. Communication des données relatives à la gestion des conférences et de la documentation au Bureau des services de contrôle interne pour l'établissement du Rapport annuel d'évaluation | 2 |

2.54 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 (New York), est indiquée dans le tableau 2.20.

Tableau 2.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 2 (New York)**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 12 381,4 | 12 429,5 | 57 | 58 |
| Autres objets de dépense | 37 785,1 | 30 420,2 | – | – |
| Total partiel | 50 166,5 | 42 849,7 | 57 | 58 |
| Ressources extrabudgétaires | 2 356,7 | 2 356,7 | – | – |
| Total | 52 523,2 | 45 206,4 | 57 | 58 |

2.55 Le montant demandé au titre des postes (12 429 500 dollars), en hausse de 48 100 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 58 postes [1 D-2, 4 P-5, 4 P-4, 6 P-3, 9 G(1°C) et 34 G(AC)] nécessaires à l'exécution des activités prescrites, compte tenu des estimations relatives aux services à fournir à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et à tous les autres organes des Nations Unies, au Siège, pendant l'exercice biennal 2018-2019, dans le cadre des conférences et réunions qui sont envisagées.

2.56 L'augmentation proposée au titre des postes découle de l'ensemble des facteurs suivants :

- La création proposée de deux postes d'assistant principal au service des séances [agent des services généraux (Autres classes)], l'un à la Section de la gestion des réunions et l'autre à la Section de l'appui à la gestion, pour augmenter l'effectif des services de séance dans la perspective d'un nombre croissant de réunions;
- La suppression proposée de 1 poste G(AC) d'assistant (gestion des programmes) à la Section de l'appui à la gestion, rendue possible par les gains d'efficacité que la Division prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

2.57 Le montant demandé (30 420 200 dollars), qui fait apparaître une diminution nette de 7 364 900 dollars, permettra de financer des emplois de personnel temporaire pour les réunions et de personnel temporaire (autre que pour les réunions), les heures supplémentaires, les voyages, les services contractuels et d'autres dépenses de fonctionnement. Cette diminution s'explique par : a) la non-reconduction d'un crédit non renouvelable (8 879 700 dollars) ayant servi à financer du personnel temporaire pour les réunions pendant l'exercice 2016-2017; b) une réduction des dépenses prévues au titre des heures supplémentaires, rendue possible par les gains d'efficacité que le Bureau entend réaliser pendant l'exercice 2018-2019 en s'efforçant, notamment, de

restreindre le recours aux heures supplémentaires (824 700 dollars), compensée en partie par c) des dépenses supplémentaires découlant de nouveaux mandats [voir paragraphe 2.10 a)] pour l'exercice biennal 2018-2019 (2 339 500 dollars).

- 2.58 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 2 356 700 dollars viendront compléter les ressources prévues au budget ordinaire au titre du personnel temporaire pour les réunions dans le cadre des services de coordination des réunions fournis aux clients qui ne sont pas financés au moyen du budget ordinaire, notamment l'Autorité internationale des fonds marins.

Sous-programme 3 Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 152 453 200 dollars

- 2.59 Les activités effectuées au titre du sous-programme relèvent de la Division de la documentation. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 1 (Section A) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces, tout en garantissant une bonne communication multilingue et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues, notamment de services de référencement, d'édition, de traduction, de rédaction de comptes rendus analytiques et de traitement de texte de première qualité pour les documents destinés aux organes délibérants et autres documents, dans le respect de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services de documentation [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | 1 |
| | | Résultats effectifs | | | – | 4 |
| | ii) Publication simultanée dans les six langues officielles, sous forme imprimée et électronique, de tous les documents produits par la Division de la documentation [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 96 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 96 | 96 |
| b) Amélioration de l'efficacité des efforts d'enrichissement du vivier de traducteurs et d'éditeurs indépendants agréés | i) Augmentation d'au moins 15 % du nombre de linguistes inscrits sur les fichiers des services contractuels, pour toutes les langues, toutes fonctions linguistiques confondues [pourcentage] | | | | | |
| | | | | | | |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | Mesure des résultats | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| Traducteurs : | Objectif | 15 | 15 | | |
| | Estimation | | 15 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |
| Éditeurs : | Objectif | 15 | 15 | | |
| | Estimation | | 15 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |
| ii) Recours à la sous-traitance des travaux de traduction, la qualité du produit fini devant être comparable à celle des traductions faites par les services internes [pourcentage] | Objectif | 25 | 25 | 25 | 25 |
| | Estimation | | 20 | 25 | 24 |
| | Résultats effectifs | | | 25 | 27 |
| iii) Réduction des déséquilibres entre combinaisons linguistiques. | Objectif | 100 | 100 | | |
| | Estimation | | 100 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |
| Traducteurs : | Objectif | 100 | 100 | | |
| | Estimation | | 100 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |
| Éditeurs : | Objectif | 100 | 100 | | |
| | Estimation | | 100 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |

Facteurs externes

2.60 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- Les parties concernées respectent les engagements et les obligations découlant des règles établies en matière de présentation des documents;
- Des améliorations sensibles sont apportées à certains logiciels commerciaux (logiciels de reconnaissance vocale, etc.) de sorte que l'ensemble des tâches puisse être informatisé, ou des logiciels sont mis au point pour les langues qui ne sont pas encore couvertes;
- On dispose d'un nombre suffisant de linguistes qualifiés que l'on peut engager à titre temporaire pour travailler dans les locaux des centres de conférence ou ailleurs ou qui sont prêts à faire des travaux de sous-traitance.

Produits

2.61 Les produits de l'exercice 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 2.22.

Tableau 2.22 Produits par catégories

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Autres activités de fond (budget ordinaire) | |
| Activités ou documentation technique | |
| 1. Gestion et actualisation de gText (plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques) ; | 2 |
| 2. Gestion et actualisation des fiches terminologiques mises en place à l'échelle mondiale, sur support électronique ou sur papier, notamment la nomenclature (par exemple, les noms des programmes et des fonds, les titres et fonctions), les noms des pays et les monnaies, les abréviations et les autres termes relevant de domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation | 2 |
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Services de documentation et de publication | |
| <i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i> | |
| 3. Documentation destinée aux organes délibérants (nombre estimatif de pages standard) | 130 000 |
| 4. Sélection de documents faisant l'objet d'une traduction en allemand financée à l'aide de ressources extrabudgétaires (en nombre de travaux) | 2 500 |
| 5. Correspondance (lettres et notes verbales) (nombre de documents) | 1 600 |
| 6. Publications prescrites | 119 |
| 7. Directives d'édition | 2 |
| 8. Comptes rendus analytiques des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services | 680 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Administration générale | |
| 9. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe | 2 |
| 10. Rapports sur le contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur | 2 |
| Gestion des ressources humaines | |
| Recrutements et affectations | |
| 11. Tenue et mise à jour du fichier de traducteurs indépendants et d'agences de traduction | 2 |
| 12. Campagnes de communication en personne et à distance, notamment par voie d'affichage sur les médias sociaux et au moyen d'exposés et de conférences, afin de constituer un vivier de personnel | 2 |
| Formation et organisation des carrières | |
| 13. Programmes de stages et de formation linguistiques | 2 |

2.62 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 (New York) est indiquée dans le tableau 2.23.

Tableau 2.23 Ressources nécessaires : sous-programme 3 (New York)

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-----------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|------------|------------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 156 133,2 | 152 453,2 | 552 | 534 |
| Total partiel | 156 133,2 | 152 453,2 | 552 | 534 |
| Ressources extrabudgétaires | 10 887,8 | 10 887,8 | 11 | 11 |
| Total | 167 021,0 | 163 341,0 | 563 | 545 |

- 2.63 Le montant demandé (152 453 200 dollars) permettra de financer 534 postes [1 D-2, 6 D-1, 71 P-5, 161 P-4, 122 P-3, 24 G(1eC) et 149 G(AC)] nécessaires à l'exécution des activités prescrites, compte tenu des estimations relatives aux services à fournir à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et à tous les autres organes des Nations Unies, au Siège, pendant l'exercice biennal 2018-2019, dans le cadre des conférences et réunions qui sont envisagées.
- 2.64 La diminution proposée au titre des postes (3 680 000 dollars) découle de l'ensemble des facteurs suivants :
- La création proposée d'un poste de linguiste informaticien (P-3) au Bureau du Directeur;
 - Les changements proposés du fait de la réorganisation du Service de traduction et de la rationalisation des fonctions de traitement de texte, de référencement et d'édition, à savoir :
 - La création de 6 postes de réviseur hors-classe/chargé de projet (P-5) dans les Services de traduction;
 - Le reclassement de 16 postes de traducteur (P-3) et de 2 postes d'éditeur (P-3) en postes de réviseur (P-4), et de 1 poste de traducteur (P-3) en poste d'éditeur hors classe (P-4) dans les services de traduction;
 - La suppression de 18 postes, dont 10 postes de traducteur (P-3) dans les services de traduction, 1 poste de terminologue (P-4), 1 poste de fonctionnaire d'administration (P-3) et 6 postes d'assistant principal aux références multilingues [agent des services généraux (1^{re} classe)] au Service de l'édition;
 - La suppression proposée de 7 postes, rendue possible par les gains d'efficacité que la Division prévoit de réaliser pendant l'exercice 2018-2019, dont 1 poste de chef de service (D-1), 1 poste d'éditeur (P-3), 3 postes d'assistant aux références multilingues [Agent des services généraux (Autres classes)], et 2 postes d'assistant d'édition [Agent des services généraux (Autres classes)] au Service de l'édition.
- 2.65 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 10 887 800 dollars viendront compléter les ressources prévues au budget ordinaire au titre du personnel temporaire pour les réunions dans le cadre des services de documentation dispensés aux clients qui ne sont pas financés au moyen du budget ordinaire, notamment l'Autorité internationale des fonds marins. Par ailleurs, 11 postes et les dépenses de fonctionnement connexes seront financés à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction [1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 G(1^eC) et 4 G(AC)].

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 88 207 600 dollars

- 2.66 Les activités effectuées au titre du sous-programme de la Division des réunions et des services de publication. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie énoncée au sous-programme 4 du programme 1 (sect. A) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019

Tableau 2.24 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences organisées par les Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|--|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 | |
| a) Prestation dans toutes les langues officielles de services de première qualité d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance, de préparation de copie, de publication assistée par ordinateur, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts et de départements clients quant à la qualité des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance, de publication et d'appui aux réunions | Objectif | – | – | – | – | |
| | | Estimation | | – | – | 1 | |
| | | Résultats effectifs | | | – | 3 | |
| | [nombre de plaintes] | | | | | | |
| | ii) Disponibilité de tous les documents produits sous forme électronique, simultanément dans les six langues officielles | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| | | Estimation | | 100 | 96 | 100 | |
| | | Résultats effectifs | | | 96 | 96 | |
| | iii) Disponibilité d'un nombre accru de documents officiels dans un format conforme aux normes d'accessibilité | Objectif | 100 | 100 | | | |
| | | Estimation | | 100 | | | |
| Résultats effectifs | | | | | | | |
| b) Amélioration de l'efficacité des efforts d'enrichissement du vivier d'interprètes et de rédacteurs de procès-verbaux de séance indépendants agréés | i) Augmentation d'au moins 15 % du nombre de linguistes inscrits sur les fichiers des services contractuels, pour toutes les langues, toutes fonctions linguistiques confondues | Interprétation : | | | | | |
| | | Objectif | 15 | 15 | | | |
| | | Estimation | | 7 | | | |
| | | Résultats effectifs | | | | | |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | Mesure des résultats | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| Rédaction de procès-verbaux de séance : | Objectif | 15 | 15 | | |
| | Estimation | | 7 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |
| iii) Réduction des déséquilibres entre combinaisons linguistiques. Interprétation : | Objectif | 100 | 100 | | |
| | Estimation | | 99 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |
| Rédaction de procès-verbaux de séance; | Objectif | 100 | 100 | | |
| | Estimation | | 99 | | |
| | Résultats effectifs | | | | |

Facteurs externes

- 2.67 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées à la condition que les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne soient qu'occasionnels.

Produits

- 2.68 Les produits prévus pour l'exercice 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.25.

Tableau 2.25 **Produits par catégories**

| Produits | Quantité |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| 1. Procès-verbaux de séance de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'autres organes ayant droit à ce type de service (<i>nombre de séances</i>) | 860 |
| 2. Services d'interprétation des séances tenues au Siège (<i>nombre de séances</i>) | 6 600 |
| 3. Services de séance pour les réunions sans interprétation | 23 500 |
| 4. Services d'interprétation pour les réunions tenues en dehors du Siège | 200 |
| 5. Préparation de copie et correction d'épreuves de documents et de publications | 750 |
| 6. Publication des comptes rendus intégraux de séance (nombre de procès-verbaux) | 4 860 |
| 7. Reproduction de documents et de publications (milliers de pages imprimées) | 125 000 |
| 8. Distribution de documents et de publications par voie électronique et, à la demande, sur support papier (<i>milliers d'unités</i>) | 60 000 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Administration générale | |
| 9. Externalisation de travaux de rédaction de procès-verbaux de séance, de préparation de copie et de correction d'épreuves, de publication assistée par ordinateur et d'autres tâches | 2 |

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 10. Établissement et gestion des contrats et fourniture d'une assistance et d'observations aux sous-traitants | 2 |
| <i>Gestion des ressources humaines</i> | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 11. Gestion et mise à jour du fichier de vacataires et de sociétés prestataires | 2 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 12. Programmes de stages et de formation linguistiques et d'enrichissement du vivier de linguistes | 2 |

2.69 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 (New York) est indiquée dans le tableau 2.26.

Tableau 2.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 4 (New York)**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 87 497,6 | 86 165,4 | 314 | 303 |
| Autres objets de dépense | 2 042,2 | 2 042,2 | – | – |
| Total partiel | 89 539,8 | 88 207,6 | 314 | 303 |
| Ressources extrabudgétaires | 3 215,7 | 943,3 | – | – |
| Total | 92 755,5 | 89 150,9 | 314 | 303 |

2.70 Le montant demandé (88 207 600 dollars) permettra de financer 303 postes [1 D-2, 2 D-1, 45 P-5, 82 P-4, 67 P-3, 2 P-2, 13 G(1°C) et 91 G(AC)] et d'autres objets de dépenses se rapportant aux services contractuels et aux autres dépenses de fonctionnement nécessaires à l'exécution des activités prescrites, compte tenu des estimations relatives aux services à fournir à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et à tous les autres organes des Nations Unies, au Siège, pendant l'exercice biennal 2018-2019, dans le cadre des conférences et réunions qui sont envisagées.

2.71 La diminution proposée au titre des postes (1 332 200 dollars) découle de l'ensemble des facteurs suivants :

- a) Le reclassement proposé de 6 postes de réviseur/rédacteur de procès-verbaux de séance (P-4) en postes de réviseur hors-classe (P-5) au Service de la rédaction des procès-verbaux de séance, en conséquence de la réorganisation proposée du Service de traduction et de la rationalisation des fonctions de traitement de texte, de référencement et d'édition;
- b) Les propositions suivantes, qui visent à améliorer la qualité du service fourni à la Section de l'appui aux réunions :
 - i) Reclassement de 3 postes d'assistant au service des séances [agent des services généraux (Autres classes)] en postes d'assistant au service des séances [agent des services généraux (1^{re} classe)];

- ii) Suppression de 4 postes d'agent des services généraux (Autres classes) : 2 postes d'assistant au service des séances et 2 postes d'assistant (conception graphique).
 - c) La suppression proposée de 7 postes d'agent des services généraux (Autres classes) à la Section de l'appui aux réunions (6 postes d'assistant d'édition et de publication assistée par ordinateur et 1 poste d'assistant de publication), rendue possible par les gains d'efficacité que la Division prévoit de réaliser pendant l'exercice 2018-2019.
- 2.72 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 943 300 dollars permettront de continuer à financer la mise en œuvre des projets spéciaux liés à la numérisation, au catalogage et au stockage électronique des documents historiques, cartes et publications de l'ONU.

2. Gestion des conférences (Genève)³

- 2.73 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 2.27.

Tableau 2.27 **Ressources nécessaires, par sous-programme^a**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 57 347,6 | 65 127,4 | 81 | 78 |
| 3. Services de documentation | 108 629,6 | 107 009,2 | 349 | 339 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 58 261,7 | 57 692,8 | 173 | 172 |
| Total partiel | 224 238,9 | 229 829,4 | 603 | 589 |
| Ressources extrabudgétaires ^a | 6 356,2 | 6 356,2 | – | – |
| Total | 230 595,1 | 236 185,6 | 603 | 589 |

^a Ressources et postes financés au moyen de sommes remboursées au titre de l'appui à des structures administratives à financement extrabudgétaire.

- 2.74 Régie par les dispositions des circulaires [ST/SGB/2000/4](#) et [ST/SGB/2005/9](#), la Division de la gestion des conférences de Genève, qui relève, pour ce qui est des orientations générales, du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et, pour ce qui est des fonctions opérationnelles, du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, comprend le Bureau du Directeur, le Service de la planification centrale et de la coordination (gestion des réunions, gestion des documents, et contrôle de l'exécution), le Service linguistique (traduction, édition, travaux contractuels, terminologie, références et traitement de texte), le Service d'interprétation et le Service de la production et de l'appui (conception et production, comprenant les fonctions d'impression, de distribution et de conception, ainsi que les fonctions informatiques).

³ Le sous-programme 1 relève exclusivement du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences au Siège.

- 2.75 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la Division continuera de faire face aux difficultés engendrées par la mise en œuvre du programme de travail du Conseil des droits de l'homme, dont le nombre de réunions est passé de 128 par an en 2013 à 153 en 2016. Il a été proposé de fixer un plafond de 130 réunions annuelles à partir de 2018 pour remédier à cette situation. En outre, les modalités de fonctionnement du Conseil, qui prévoient notamment, conformément au rapport du Secrétaire général (A/71/118), 0,6 semaine de temps de réunion supplémentaire pour l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme, accroît la complexité de la tâche à laquelle doivent faire face les services de gestion des conférences de Genève dans leur programme de travail. En application des paragraphes 27 et 28 de la résolution 68/268, le temps de réunion alloué doit être modifié tous les deux ans et dûment reporté dans les parties du projet de budget-programme pour le prochain exercice biennal relatives aux organes conventionnels des droits de l'homme. En d'autres termes, les incidences sur les ressources d'une réévaluation des besoins relatifs au temps de réunion prendront effet à partir de 2018. La mise en œuvre du plan stratégique patrimonial à l'Office des Nations Unies à Genève devrait également avoir une incidence sur la disponibilité des infrastructures servant aux réunions en 2018-2019.
- 2.76 La Division, qui s'adapte à l'évolution rapide de la technologie touchant le fonctionnement des services de documentation, a pleinement intégré les outils informatiques de traduction assistée par ordinateur mis en place à l'échelle du système des Nations Unies. Elle s'efforce en outre d'améliorer la rapidité, l'efficacité et le rapport coût-efficacité de la production de la documentation de grande qualité que requièrent les organes délibérants, ainsi que d'en renforcer le traitement linéaire, sous forme électronique, grâce à une stratégie sans incidence sur les coûts qui vise à assurer une utilisation optimale des ressources disponibles. L'effort entrepris pour rationaliser encore l'utilisation des ressources internes du Service linguistique, renforcer les capacités des sections de traduction et d'édition, et fournir un appui plus efficace à la traduction contractuelle se poursuit. La réaffectation proposée de quelques postes d'administrateur a pour objet de faire en sorte que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles.
- 2.77 La réduction de la demande de documents de conférence sur support papier et l'amélioration de la technologie d'impression numérique permettent une utilisation plus stratégique des ressources. Le redéploiement des moyens contribue à renforcer les capacités techniques et les compétences disponibles en interne dans le but de mener à bien tous les projets techniques liés à la publication électronique et aux produits multimédias et de répondre ainsi à la demande croissante de publications numériques, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes.

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 65 127 400 dollars

- 2.78 Dans la Division de la gestion des conférences, la responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Bureau du Directeur et au Service de la planification centrale et de la coordination. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 de la section B du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.28 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant, tout en les coordonnant à l'échelle mondiale, des services de conférence efficaces et efficaces, notamment en utilisant au mieux les capacités des services d'appui aux réunions et de documentation

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Conduite efficace et rationnelle des réunions | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux et de membres des organes d'experts quant à la qualité des services de conférence | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | – |
| | | [nombre de plaintes] | | | | |
| | ii) Application systématique de la règle de gestion intégrée à l'échelle mondiale, chaque fois que possible, pour les conférences et réunions qui ne se tiennent pas au siège de l'organe concerné | Objectif | 100 | 100 | 100 | |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | | [pourcentage] | | | | |
| | iii) Réduction de l'écart entre le nombre effectif et le nombre prévu de réunions | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | [pourcentage] | | | | |
| | Avec interprétation : | Objectif | 100 | 100 | 96 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 96 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 95 |
| Sans interprétation : | Objectif | 100 | 100 | 81 | 100 | |
| | Estimation | | 100 | 100 | 81 | |
| | Résultats effectifs | | | 100 | 100 | |
| iv) Services d'interprétation assurés pour toutes les réunions tenues « selon les besoins » | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| | Estimation | | 100 | 100 | 100 | |
| | Résultats effectifs | | | 100 | 100 | |
| | [pourcentage] | | | | | |

**Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social
et gestion des conférences**

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | Mesure des résultats | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|------|
| | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 | |
| | v) Augmentation du pourcentage de documents publiés conformément à la règle des six semaines et aux autres délais prescrits, toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité [pourcentage] | Objectif | 100 | 50 | 50 | 100 |
| | | Estimation | | 90 | 50 | 43 |
| | | Résultats effectifs | | | 44,2 | 36,9 |
| b) Amélioration de la tenue des débats et de la prise de décisions par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres | i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour lesquelles des services d'interprétation sont assurés [pourcentage] | Objectif | 85 | 85 | 85 | 100 |
| | | Estimation | | 61 | 85 | 83 |
| | | Résultats effectifs | | | 75,7 | 83,7 |
| | ii) Adéquation des installations et services de conférence fournis pour toutes les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |

Facteurs externes

2.79 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent ou, en son nom, par le Comité des conférences;
- b) La prestation de services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'être assurée « en fonction des disponibilités »;
- c) La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum;
- d) Les organes délibérants prennent les décisions nécessaires pour la production de la documentation et l'obtention des services de conférence prescrits;
- e) Les progrès et innovations techniques facilitent la tâche des services chargés des réunions et de la documentation.

Produits

2.80 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.29.

Tableau 2.29 Produits par catégories

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Service des séances | |
| 1. Projet de calendrier biennal des conférences et réunions tenues à Genève | 2 |
| 2. Projet révisé de calendrier biennal des conférences et réunions tenues à Genève | 2 |
| 3. Réunions sur le réaménagement et la rénovation des salles de conférence dans le cadre du plan stratégique patrimonial | 24 |
| 4. Master final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux | 500 |
| 5. Programme hebdomadaire des réunions des organes intergouvernementaux | 104 |
| 6. Réunions avec services d'interprétation tenues en dehors du siège de Genève (réunions officielles prescrites : séances plénières, tables rondes, débats thématiques) | 180 |
| 7. Réunions au cours desquelles l'enquête de la Division de la gestion des conférences sur la satisfaction des usagers des services de conférence est menée | 10 |
| Services de documentation et de publication | |
| 8. Tableau définitif des créneaux attribués pour la soumission des documents d'avant session conformément aux règles applicables | 4 |
| 9. Nombre de documents enregistrés dans gDoc en vue de leur traitement | 20 000 |
| 10. Liste hebdomadaire des documents prioritaires | 104 |
| 11. Prévisions du volume de travail de tous les services qui concourent au traitement de la documentation | 4 |
| 12. Rapport sur les services de documentation | 70 |
| 13. Directives relatives à la présentation de documents | 3 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Analytique et métrologie appliquées aux programmes | |
| 14. Mise à jour de la liste des produits dans le Système intégré de suivi aux fins du contrôle de l'exécution du programme | 1 |
| 15. Mise à jour des indicateurs de succès dans le Système intégré de suivi aux fins du contrôle de l'exécution du programme | 4 |
| 16. Rapports d'évaluation thématique sur les produits et les activités de tous les sous-programmes | 2 |
| 17. Rapports d'estimation des risques sur les activités des départements, y compris le plan de continuité des opérations | 2 |
| Contrôle de l'exécution du programme et établissement de rapports | |
| 18. Rapports statistiques trimestriels sur l'Office des Nations Unies à Genève | 8 |
| 19. Rapport annuel sur la gestion des conférences à l'Office des Nations Unies à Genève | 2 |
| 20. Données relatives à la gestion des conférences et de la documentation communiquées au Bureau des services de contrôle interne aux fins du rapport annuel d'évaluation | 2 |

2.81 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 (Genève) est indiquée dans le tableau 2.30.

Table 2.30 Ressources nécessaires : sous-programme 2 (Genève)

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-----------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 23 163,9 | 22 338,4 | 81 | 78 |
| Autres objets de dépense | 34 183,7 | 42 789,0 | – | – |
| Total partiel | 57 347,6 | 65 127,4 | 81 | 78 |
| Ressources extrabudgétaires | 680,5 | 680,5 | – | – |
| Total | 58 028,1 | 65 807,9 | 81 | 78 |

- 2.82 Le montant de 22 338 400 dollars prévu au titre des postes, en baisse de 825 500 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 78 postes [1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 9 P-3, 6 G(1°C) et 53 G(AC)] nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme.
- 2.83 La diminution nette au titre des postes résulte de l'effet conjugué des facteurs suivants :
- a) La création d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-3), dont le titulaire serait chargé de fournir un appui direct au Chef du Service de la planification centrale et de la coordination;
 - b) La suppression de quatre postes, à savoir :
 - i) Trois postes d'assistant à la gestion des documents [G(AC)] à la Section de la gestion des documents, du fait de la simplification de ses opérations;
 - ii) Un poste de commis comptable [G(AC)] au Bureau du Directeur, du fait des gains d'efficacité que le Service prévoit de réaliser au cours de l'exercice 2018-2019.
- 2.84 Le montant de 42 789 000 dollars prévu au titre des objets de dépense autre que les postes, en hausse de 8 605 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les services de personnel temporaire pour les réunions, les services de personnel temporaire autre que pour les réunions, les heures supplémentaires, les voyages et les services contractuels. L'augmentation nette s'explique par : a) des dépenses supplémentaires découlant de mandats nouveaux prévues pour l'exercice 2018-2019 (voir le paragraphe 2.10 b) ci-dessus) (12 602 700 dollars); b) des dépenses supplémentaires au titre du personnel temporaire pour les réunions en vue de renforcer la capacité des services d'appui aux réunions ainsi qu'au titre des subventions et contributions (815 500 dollars), compensées en partie par l'élimination de dépenses non renouvelables relatives à l'exercice 2016-2017 (4 812 900 dollars).
- 2.85 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 680 500 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire et permettraient de recourir à du personnel temporaire qui assurerait la coordination des réunions au profit de clients qui ne relèvent pas du budget ordinaire.

Sous-programme 3 Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 107 009 200 dollars

- 2.86 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Service linguistique de la Division de la gestion des conférences. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 de la section B du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.31 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces, tout en garantissant une bonne communication multilingue et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services de documentation | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | 5 |
| | [nombre de plaintes] | | | | | |
| | ii) Publication simultanée, dans les six langues officielles, de tous les documents produits par la Division de la documentation et leur mise à disposition sous forme imprimée et électronique | Objectif | 100 | 100 | | |
| | | Estimation | | 100 | | |
| Résultats effectifs | | | | | | |
| [pourcentage] | | | | | | |

Facteurs externes

- 2.87 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- On dispose d'un nombre suffisant de linguistes qualifiés que l'on peut engager à titre temporaire pour travailler dans les locaux des centres de conférence ou ailleurs ou qui sont prêts à faire des travaux de sous-traitance;
 - Des améliorations sensibles sont apportées à certains logiciels commerciaux (logiciels de reconnaissance vocale, etc.) de sorte que l'ensemble des tâches puisse être informatisé, ou des logiciels sont mis au point pour les langues qui ne sont pas encore couvertes.

Produits

- 2.88 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.32.

Tableau 2.32 Produits par catégories

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Autres activités de fond (budget ordinaire) | |
| Activités ou documentation techniques | |
| 1. Gestion et actualisation de gText (plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques) | 2 |
| 2. Gestion et actualisation des fiches terminologiques mises en place à l'échelle mondiale, sur support électronique ou sur papier, notamment la nomenclature (par exemple, les noms des programmes et des fonds, les titres et fonctions), les noms des pays et les monnaies, les abréviations et les autres termes relevant de domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation, qui répondent aux besoins des clients et aux exigences relatives à la documentation | 2 |
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Services de documentation et de publication | |
| <i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i> | |
| 3. Documentation destinée aux organes délibérants (nombre estimatif de pages standard) | 990 000 |
| 4. Publications prescrites | 90 |
| 5. Directives d'édition | 2 |
| 6. Comptes rendus analytiques des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services | 1 200 |
| 7. Contrôle de la qualité des documents traduits à l'extérieur | 1 900 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Administration générale | |
| 8. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe | 1 |
| Gestion des ressources humaines | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 9. Tenue et mise à jour et gestion du fichier de traducteurs et éditeurs indépendants et de sociétés prestataires de services de traduction et d'édition | 2 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 10. Stages et programmes de formation linguistiques | 2 |

2.89 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 (Genève) est indiquée dans le tableau 2.33.

Table 2.33 Ressources nécessaires : sous-programme 3 (Genève)

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 108 629,6 | 107 009,2 | 349 | 339 |
| Total partiel | 108 629,6 | 107 009,2 | 349 | 339 |
| Ressources extrabudgétaires | 2 483,5 | 2 483,5 | – | – |
| Total | 111 113,1 | 109 492,7 | 349 | 339 |

- 2.90 Le montant de 107 009 200 dollars prévu au titre des postes, en baisse de 1 620 400 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 339 postes [1 D-1, 31 P-5, 80 P-4, 93 P-3, 11 G(1°C) et 123 G(AC)] nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu du volume estimatif des services de conférence qu'il est prévu de fournir à Genève dans le cadre des réunions envisagées pour l'exercice biennal 2018-2019.
- 2.91 La diminution résulte de l'effet conjugué des facteurs suivants :
- (a) Des dépenses supplémentaires découlant de l'effet-report de la création de quatre postes (1 P-5, 1 P-4 et 2 P-3) dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017;
 - b) Le projet de réorganisation de la fonction de traduction et de rationalisation des fonctions de traitement de texte, de référencement et d'édition, qui comprend :
 - i) La création d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion du changement (P-5) au Bureau du Chef du Service linguistique et de trois postes de réviseur (P-4) à la Section espagnole de traduction;
 - ii) Le reclassement de six postes :
 - a. Deux postes d'éditeur reclassés de P-3 à P-4 à la Section de l'édition;
 - b. Deux postes de traducteur reclassés de P-3 à P-4 à la Section française de traduction;
 - c. Un poste de traducteur reclassé de P-3 à P-4 à la Section arabe de traduction;
 - d. Un poste de traducteur reclassé de P-3 à P-4 à la Section chinoise de traduction;
 - iii) La suppression de six postes d'agent des services généraux (Autres classes) (4 commis au traitement de texte au Groupe de traitement de texte et 2 assistants d'édition à la Section de l'édition);
 - c) La suppression de sept postes d'agent des services généraux (Autres classes) (2 assistants aux systèmes d'information au Bureau du Chef du Service linguistique, 1 assistant d'équipe à la Section de l'édition et 1 assistant administratif, 1 assistant aux systèmes d'information et 2 assistants d'édition assistée par ordinateur à la Section de traitement de texte), rendue possible par des gains d'efficacité que le Service prévoit de réaliser au cours de l'exercice 2018-2019;
 - d) Le transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) de la Section de l'édition (sous-programme 3) à la Section de la conception et de la production (sous-programme 4) en tant qu'assistant de conception graphique principal, en vue de mettre le tableau d'effectifs en conformité avec les modalités de fonctionnement actuelles.
- 2.92 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 483 500 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire et permettraient de recourir à du personnel temporaire pour les réunions qui assureraient des services de conférence au profit de clients qui ne relèvent pas du budget ordinaire.

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 57 692 800 dollars

- 2.93 Le Service d'interprétation et le Service de la production et de l'appui sont responsables de l'exécution du sous-programme et de la réalisation des objectifs qui y sont associés. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 de la section B du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.34 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces

| Réalisations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Prestation dans toutes les langues officielles de services d'interprétation, de publication, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions de première qualité, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services d'interprétation, de publication et d'appui aux réunions | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | – |
| | | [nombre de plaintes] | | | | |
| | ii) Disponibilité de tous les documents produits sous forme électronique, simultanément dans les six langues officielles | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 80 | 65 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 65 |
| | | [pourcentage] | | | | |
| | iii) Disponibilité d'un nombre accru de documents officiels dans un format conforme aux normes d'accessibilité | Objectif | 100 | 100 | | |
| Estimation | | | 100 | | | |
| Résultats effectifs | | | | | | |

Facteurs externes

- 2.94 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels.

Produits

- 2.95 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.35.

Tableau 2.35 Produits par catégories

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| 1. Services d'interprétation pour les réunions tenues au siège à Genève (nombre de séances) | 6 000 |
| 2. Services de conférence pour les réunions sans interprétation (nombre de séances) | 15 000 |
| 3. Services d'interprétation pour les réunions tenues en dehors du siège de Genève | 250 |
| 4. Services de préparation de copie et de correction d'épreuves (nombre de pages) | 41 000 |
| 5. Services de conception graphique et de mise en page des documents (nombre de documents) | 1 500 |
| 6. Reproduction de documents (en milliers de pages imprimées) | 235 000 |
| 7. Distribution des documents (en milliers de documents) | 6 000 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Gestion des ressources humaines | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 8. Tenue et mise à jour du fichier de vacataires et d'entreprises prestataires | 2 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 9. Campagnes de communication, stages et programmes de formation linguistiques pour interprètes | 2 |

2.96 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 (Genève) est indiquée dans le tableau 2.36.

Tableau 2.36 Ressources nécessaires : sous-programme 4 (Genève)

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 56 628,4 | 56 569,6 | 173 | 172 |
| Autres objets de dépense | 1 633,3 | 1 123,2 | – | – |
| Total partiel | 58 261,7 | 57 692,8 | 173 | 172 |
| Ressources extrabudgétaires | | | | |
| | 3 192,2 | 3 192,2 | – | – |
| Total | 61 453,9 | 60 885,0 | 173 | 172 |

2.97 Le montant de 56 569 600 dollars prévu au titre des postes, en baisse de 58 800 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 172 postes [2 D-1, 27 P-5, 55 P-4, 23 P-3, 5 G(1°C) et 60 G(AC)] nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu du volume estimatif des services de conférence qu'il est prévu de fournir à Genève dans le cadre des réunions envisagées pour l'exercice biennal 2018-2019. Cette diminution résulte de l'effet conjugué des facteurs suivants :

- La suppression d'un poste d'assistant de secrétariat [G(AC)] à la Section de l'impression, rendue possible par les gains d'efficacité que le Service prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019, et d'un poste d'assistant de publication [G(AC)] à la Section

de l'impression découlant de la réduction progressive du nombre d'exemplaires imprimés requis, en partie compensée par le gain par transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) de la Section de l'édition (sous-programme 3) à la Section de la conception et de la production (sous-programme 4), en tant qu'assistant de conception graphique, en vue de mettre le tableau d'effectifs en conformité avec les besoins opérationnels;

- b) Des dépenses supplémentaires découlant de l'effet-report de la création d'un poste P-3 dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.
- 2.98 Le montant de 1 123 200 dollars demandé au titre des autres objets de dépense, en baisse de 510 100 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires. La diminution des ressources prévues à la rubrique Fournitures et accessoires s'explique par la prise en compte des dépenses constatées lors des exercices antérieurs et par les gains d'efficience que le Service prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
- 2.99 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, le remboursement de services de conférence fournis à des clients pour des activités qui ne relèvent pas du calendrier des conférences approuvé devrait permettre de disposer de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 192 200 dollars.

3. Gestion des conférences (Vienne)

- 2.100 Dans sa résolution [49/237](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place de services de conférence unifiés au Centre international de Vienne, qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. Le Service de la gestion des conférences à Vienne est par conséquent au service non seulement de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), mais aussi de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leurs bureaux au Centre international de Vienne, l'AIEA fournit à toutes ces organisations des services communs d'impression.
- 2.101 Il est prévu que, pour l'exercice biennal 2018-2019, les services à fournir à celles des organisations clientes indiquées ci-dessus qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représenteront, dans le volume de travail du Service, environ 39 % des services d'interprétation, 24 % du service des séances, 16 % des services de reproduction, 20 % des services de distribution, 12 % des services de publication assistée par ordinateur et de préparation de copie et 14 % des services de traduction.
- 2.102 Le Service de la gestion des conférences est régi par les circulaires [ST/SGB/2004/5](#) et [ST/SGB/2005/9](#) du Secrétaire général. Sous l'autorité du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, qui définit les grandes orientations, le chef du Service de la gestion des conférences en assure la direction générale et la gestion et supervise la Section de la planification, de la coordination et des séances, la Section d'interprétation, les sections de traduction et de traitement de texte ainsi que la Section de l'édition, des publications et de la traduction et du traitement de texte en anglais.

Montant net représentant la part de l'Organisation des Nations Unies dans les activités financées en commun au titre de la gestion des conférences

- 2.103 Le montant net des ressources demandées au titre des services de conférence à Vienne représente la part qui revient à l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le budget global des services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces

services et qui sert de base au calcul de la part revenant à l'ONU, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au budget global des services unifiés et à la part revenant à l'ONU une fois déduites les sommes remboursées par les organisations ne relevant pas du Secrétariat, comme indiqué dans le tableau 2.37.

Tableau 2.37 Récapitulatif des ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Composante | 2016-2017 | 2018-2019 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| | | (montant prévu aux taux courants) |
| Services de conférence, Vienne (budget global) | 53 040,2 | 53 603,6 |
| Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires | 10 061,4 | 10 067,9 |
| Part revenant à l'Organisation des Nations Unies | 42 978,8 | 43 535,7 |

2.104 Comme indiqué ci-dessus, le montant à inscrire au budget ordinaire pour l'exercice 2018-2019 est estimé à 43 535 700 dollars.

Services de conférence, Vienne (budget global)³

2.105 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 2.38.

Tableau 2.38 Ressources nécessaires, par sous-programme

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|------------|------------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant | 2016-2017 | 2018-2019 |
| | | actualisation des coûts) | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 10 930,8 | 9 790,0 | 27 | 29 |
| 3. Services de documentation | 24 842,8 | 26 131,1 | 92 | 96 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 17 266,6 | 17 682,5 | 51 | 52 |
| Total | 53 040,2 | 53 603,6 | 170 | 177 |

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 790 000 dollars (montant global des ressources budgétaires)

2.106. Le Bureau du Chef du Service de la gestion des conférences et la Section de la planification, de la coordination et des séances, qui comprend le Groupe de la gestion des documents, le Groupe de la distribution et de la reproduction et le Groupe de la gestion des séances, sont responsables de l'exécution des activités et de la réalisation des objectifs du sous-programme, lequel sera exécuté

conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 de la section C du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.39 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés ainsi que lors des conférences des Nations Unies en assurant, tout en les coordonnant à l'échelle mondiale, des services de conférence efficaces et efficaces, notamment en utilisant au mieux les capacités des services d'appui aux réunions et de documentation

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Conduite efficace et rationnelle des réunions | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux et de membres des organes d'experts quant à la qualité des services de conférence fournis [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | – |
| | ii) Application systématique de la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, chaque fois que possible, pour les conférences et réunions qui ne se tiennent pas au siège de l'organe concerné [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | iii) Réduction de l'écart entre le nombre effectif et le nombre prévu de réunions [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | Avec interprétation : | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| Sans interprétation : | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| | Estimation | | 100 | 100 | 100 | |
| | Résultats effectifs | | | 100 | 100 | |
| iv) Services d'interprétation assurés pour toutes les réunions tenues « selon les besoins » [pourcentage] | Objectif | | | | | |
| | Estimation | | | | | |
| | Résultats effectifs | | | | | |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | Mesure des résultats | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------|------------|-------------------|-------------------|
| | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 | |
| | v) Augmentation du pourcentage de documents publiés conformément à la règle des six semaines et aux autres délais prescrits, toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité [pourcentage] | Objectif Estimation Résultats effectifs | 80 80 | 80 80 | 75 75 80 | 100 55 77 |
| b) Amélioration de la tenue des débats et de la prise de décisions par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres | i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres pour lesquelles des services d'interprétation sont assurés [pourcentage] | Objectif Estimation Résultats effectifs | | | | |
| | ii) Adéquation des installations et services de conférence fournis pour toutes les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres [pourcentage] | Objectif Estimation Résultats effectifs | 100 100 | 100 100 | 100 100 100 | 100 100 100 |

Facteurs externes

- 2.107 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent;
 - La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum;
 - La politique en vigueur concernant la prestation de services aux groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres demeure inchangée;
 - Les départements organiques de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONUDC, de l'ONUDI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire s'acquittent de leurs responsabilités et obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions.

Produits

- 2.108 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.40.

Tableau 2.40 Produits par catégories

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services de conférence (budget global activités financées en commun) | |
| Service des séances | |
| 1. Programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux et des services de séance | 502 |
| 2. Réunions d'information avec les missions permanentes, les clients et d'autres parties prenantes | 4 |
| 3. Services de séance pour les séances sans interprétation | 5 700 |
| 4. Services d'interprétation pour les réunions tenues en dehors du siège de Vienne (réunions officielles prescrites : séances plénières, tables rondes, débats thématiques) | 264 |
| Services de documentation et de publication | |
| 5. Prévisions du volume de travail de tous les services qui concourent au traitement de la documentation | 2 |
| 6. Analyse des mandats arrêtés par les organes délibérants ayant leur siège à Vienne en vue d'évaluer les besoins relatifs à la documentation | 2 |
| 7. Fourniture de conseils d'experts aux départements auteurs sur les règles régissant la documentation et sur l'application des directives relatives au contrôle de la documentation, ainsi que sur la meilleure façon de planifier la documentation | 2 |
| 8. Externalisation de travaux de traduction et d'autres travaux, contrôle du respect des délais, rédaction et gestion des contrats et communication d'observations aux prestataires; gestion, mise à jour et enrichissement du fichier de vacataires et de sociétés prestataires (pourcentage du volume de traduction externalisé) | 37 |
| 9. Affichage des documents de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'ONUDI sur le Système de diffusion électronique des documents | 2 |
| 10. Programmation et suivi de la production de la documentation conformément aux besoins des réunions | 2 |
| 11. Coordination de la soumission et du télétraitement des documents destinés à des réunions et à des conférences se tenant ailleurs qu'à Vienne | 2 |
| Services d'appui administratif (budget global des activités financées en commun) | |
| Analytique et métrologie appliquées aux programmes | |
| 12. Rapports d'évaluation thématique sur les produits et les activités de tous les sous-programmes | 2 |
| 13. Mise à jour de la liste des produits dans le Système intégré de suivi aux fins du contrôle de l'exécution du Programme et de l'élaboration de rapports à ce sujet | 1 |
| 14. Rapports d'estimation des risques sur les activités des départements | 2 |
| Contrôle de l'exécution du programme et établissement de rapports | |
| 15. Suivi de l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence et établissement de rapports | 4 |
| 16. Mise à jour des indicateurs de succès dans le Système intégré de suivi aux fins du contrôle de l'exécution du programme et de l'élaboration de rapports à ce sujet | 4 |

2.109 La répartition des ressources prévues au titre du sous-programme 2 (Vienne) est indiquée dans le tableau 2.41.

Tableau 2.41 Ressources nécessaires (budget global) : sous-programme 2 (Vienne)

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Postes | 5 592,3 | 5 944,6 | 27 | 29 |
| Autres objets de dépense | 5 338,5 | 3 845,4 | – | – |
| Total | 10 930,8 | 9 790,0 | 27 | 29 |

- 2.110 Le montant de 5 944 600 dollars prévu au titre des postes, en hausse de 352 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 29 postes [1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 3 G(1°C) et 19 G(AC)] nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu du volume estimatif des services de conférence devant être fournis à Vienne dans le cadre des réunions prévues pour l'exercice biennal 2018-2019. La hausse s'explique par : a) la transformation en postes permanents de trois postes d'agent des services généraux (Autres classes) actuellement financés au moyen de crédits ouverts au titre du personnel temporaire pour les réunions (1 poste au Bureau du Chef de la Section de la planification, de la coordination et des séances et 2 postes au Groupe de la gestion des séances), compte tenu des besoins récurrents que recouvrent leurs fonctions; b) la suppression d'un poste d'assistant à la gestion des documents [G(AC)] au Groupe de la gestion des documents, rendue possible par des gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser dans le courant de l'exercice biennal 2018-2019.
- 2.111 Le montant de 3 845 400 dollars demandé au titre des objets de dépense autres que les postes, qui fait apparaître une baisse nette de 1 493 100 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les services de personnel temporaire pour les réunions, les heures supplémentaires, les voyages et les services contractuels. La diminution s'explique par : a) des réductions au titre du personnel temporaire pour les réunions et de la traduction contractuelle en vue de financer la création de huit postes d'agent des services généraux (Autres classes) dans les trois sous-programmes (1 461 900 dollars); b) l'élimination de dépenses non renouvelables inscrites au budget de l'exercice biennal 2016-2017 (26 000 dollars); c) des réductions au titre des voyages (5 200 dollars).

Sous-programme 3 Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 26 131 100 dollars (montant global des ressources budgétaires)

- 2.112 Le sous-programme relève des sections de traduction et de traitement de texte, du Groupe du contrôle de la rédaction et de l'équipe d'appui linguistique du Groupe de la gestion des documents. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, on s'attachera en particulier à maintenir la qualité et le rapport coût-efficacité en continuant d'intégrer les outils informatiques propres à rationaliser les travaux des services de conférence (édition, référencement, appui terminologique, traduction, y compris la traduction contractuelle, et traitement de texte). Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 de la section C du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.42 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces, tout en garantissant une bonne communication multilingue et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services de documentation [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | – |
| | ii) Publication simultanée dans les six langues officielles, sous forme imprimée et électronique, de tous les documents produits par la Division de la documentation [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |

Facteurs externes

2.113 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- Les départements organiques de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONUDC, de l'ONUDI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire s'acquittent de leurs responsabilités et obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions;
- Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent.

Produits

2.114 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.43.

2.43 Produits par catégories

| Produits | Quantité |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Autres activités de fond (budget global, activités financées en commun) | |
| Activités ou documentation techniques | |
| 1. Gestion et actualisation de gText (plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques) | 2 |
| 2. Gestion et actualisation des fiches terminologiques mises en place à l'échelle mondiale, sur support électronique ou sur papier, concernant y compris la nomenclature (par exemple les noms des programmes et des fonds, les titres et fonctions), les noms des pays et les monnaies, les abréviations et les autres termes relevant de domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation | 2 |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services de conférence (budget global, activités financées en commun) | |
| Services de documentation et de publication | |
| <i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i> | |
| 3. Documentation destinée aux organes délibérants (nombre estimatif de pages standard) | 117 000 |
| 4. Correspondance (lettres et notes verbales) (nombre de documents) | 1 200 |
| 5. Publications prescrites | 60 |
| 6. Directives d'édition | 2 |
| 7. Enregistrement numérique et établissement de comptes rendus analytiques et d'autres rapports écrits des séances des organes intergouvernementaux ayant droit à ce type de services | 2 |
| Services d'appui administratif (budget global, activités financées en commun) | |
| Gestion globale | |
| 8. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe | 2 |
| 9. Rapports sur le contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur et des travaux contractuels d'édition | 2 |
| Gestion des ressources humaines | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 10. Mise à jour et gestion du fichier de traducteurs indépendants et d'agences de traduction | 2 |
| 11. Campagnes de communication en personne et à distance, exposés et conférences en vue de constituer un vivier de personnel | 2 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 12. Programmes de stages et de formation de traducteurs et d'éditeurs | 2 |

2.115 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 (Vienne) est indiquée dans le tableau 2.44.

Tableau 2.44 **Ressources nécessaires (montant global) : sous-programme 3 (Vienne)**

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|--------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Postes | 21 640,5 | 22 328,9 | 92 | 96 |
| Autres objets de dépense | 3 202,3 | 3 802,2 | – | – |
| Total | 24 842,8 | 26 131,1 | 92 | 96 |

2.116 Le montant de 22 328 900 dollars, en hausse de 688 400 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 96 postes [11 P-5, 22 P-4, 16 P-3, 1 G(1°C) et 46 G(AC)] afin d'appuyer l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu du volume des services de conférence qu'il est prévu de fournir à Vienne dans le cadre des réunions programmées pour l'exercice biennal 2018-2019. La hausse s'explique par la transformation en postes permanents de quatre postes d'agent des services généraux (Autres classes) actuellement financés au titre du personnel temporaire pour les réunions dans les sections de traitement de texte, ces fonctions répondant à des besoins récurrents.

- 2.117 Le montant de 3 802 200 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, en hausse de 599 900 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les dépenses relatives au personnel temporaire pour les réunions. La hausse proposée correspond à : a) l'ouverture d'un crédit non-renouvelable destiné à financer les services fournis dans le cadre des réunions préparatoires du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (509 600 dollars); b) l'augmentation des dépenses relatives à la traduction contractuelle (90 300 dollars).

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 682 500 dollars (montant global des ressources budgétaires)

- 2.118 Le sous-programme, qui relève de la Section d'interprétation, du Groupe de la publication électronique et du Groupe de la distribution et de la reproduction, sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 1 (section C) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.45 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Fourniture dans toutes les langues officielles de services de première qualité d'interprétation, de publication, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance, de publication et d'appui aux réunions [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | – |
| | | Résultats effectifs | | | – | – |
| | ii) Disponibilité de tous les documents, produits sous forme électronique simultanément dans les six langues officielles [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | iii) Disponibilité d'un nombre accru de documents officiels dans un format conforme aux normes d'accessibilité | Objectif | 100 | 100 | | |
| | | Estimation | | 100 | | |
| | | Résultats effectifs | | | | |

Facteurs externes

- 2.119 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent;
 - b) Dans toute la mesure possible, les programmes des réunions prévues et non prévues au calendrier de toutes les organisations ayant leur siège au Centre international de Vienne sont établis de manière coordonnée, de façon à limiter les périodes durant lesquelles les services d'interprétation sont inutilisés;
 - c) Les départements organiques de l'Office des Nations Unies à Vienne, de l'ONU DC, de l'ONU DI, de l'AIEA et de la Commission préparatoire s'acquittent de leurs responsabilités et obligations conformément aux règles établies pour la présentation de la documentation et les réunions.

Produits

- 2.120 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.46.

Tableau 2.46 **Produits par catégories**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services de conférence (budget global, activités financées en commun) | |
| 1. Services d'interprétation pour les réunions tenues au siège de Vienne (nombre de séances) | 1 136 |
| 2. Services d'interprétation pour les réunions tenues en dehors du siège de Vienne | 264 |
| 3. Préparation de copie et correction d'épreuves (nombre de documents) | 60 |
| 4. Reproduction de documents et de publications (en milliers de pages imprimées) | 30 000 |
| 5. Distribution de documents et de publications par voie électronique et, à la demande, sur support papier (en milliers d'unités) | 1 500 |
| Services d'appui administratif (budget global, activités financées en commun) | |
| <i>Gestion globale</i> | |
| 6. Externalisation de la préparation de copie et de la correction d'épreuves, de la publication assistée par ordinateur et d'autres tâches | 2 |
| <i>Gestion des ressources humaines</i> | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 7. Mise à jour et gestion du fichier de vacataires et d'entreprises prestataires | 2 |
| 8. Administration et gestion des contrats et communication aux prestataires d'observations sur leur travail | 2 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 9. Campagnes de communication, stages et programmes de formation linguistiques | 2 |

- 2.121 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 (Vienne) est indiquée dans le tableau 2.47.

Table 2.47 Ressources nécessaires (montant global) : sous-programme 4 (Vienne)

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Postes | 12 923,5 | 13 095,6 | 51 | 52 |
| Autres objets de dépense | 4 343,1 | 4 586,9 | – | – |
| Total | 17 266,6 | 17 682,5 | 51 | 52 |

2.122 Le montant de 13 095 600 dollars prévu au titre des postes, en hausse de 172 100 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 52 postes [8 P-5, 18 P-4, 6 P-3, 2 G(1°C) et 18 G(AC)] afin d'appuyer l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu du volume des services de conférence qu'il est prévu de fournir à Vienne dans le cadre des réunions programmées pour l'exercice biennal 2018-2019. La hausse s'explique par la transformation en poste permanent d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) actuellement financé au titre du personnel temporaire pour les réunions dans la Section d'interprétation, cette fonction répondant à des besoins récurrents.

2.123 Le montant de 4 586 900 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, en hausse de 243 800 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les dépenses relatives au personnel temporaire pour les réunions aux fins de la prestation de services d'interprétation, de reproduction et de distribution, ainsi que l'achat de fournitures et d'accessoires et les subventions et contributions à verser au titre des services communs d'imprimerie. La hausse proposée correspond à l'ouverture d'un crédit non-renouvelable destiné à financer les services fournis dans le cadre des réunions préparatoires du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

4. Gestion des conférences (Nairobi)³

2.124 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 2.48.

Tableau 2.48 Ressources nécessaires, par sous-programme

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| 2. Planification et coordination des services de conférence | 4 758,3 | 4 726,9 | 9 | 9 |
| 3. Services de documentation | 7 416,2 | 7 416,2 | 29 | 29 |
| 4. Services d'appui aux réunions et de publication | 6 883,1 | 6 934,5 | 26 | 26 |
| Total partiel | 19 057,6 | 19 077,6 | 64 | 64 |

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-----------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|------------|------------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Ressources extrabudgétaires | 17 863,4 | 17 100,9 | 77 | 76 |
| Total | 36 921,0 | 36 178,5 | 141 | 140 |

- 2.125 La Division des services de conférence est devenue une unité administrative de l'Office des Nations Unies à Nairobi en 1996 par suite du regroupement, au sein de l'Office, des services de conférence et des ressources auparavant réparties entre les chapitres du budget relatifs au PNUE, à ONU-Habitat et à l'Office. La Division, qui était alors un service, a été incorporée au chapitre 2 du budget-programme le 1^{er} septembre 2000 en application des résolutions 54/248 et 54/249 de l'Assemblée générale; elle relève du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Elle se compose du Bureau du Chef de la Section de la planification et de la coordination (gestion des réunions et de la documentation), de la Section de traduction et d'édition (traduction, édition, terminologie, référencement et traitement de texte), des sections de l'interprétation et des services de publication (interprétation, conception graphique, impression et distribution) et de la Section de l'appui à la Conférence (gestion des ressources, contrôle, évaluation et établissement de rapports).
- 2.126 La Division fournit toute la gamme des services de conférence requis pour les programmes des Nations Unies établis à Nairobi, notamment le PNUE et ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, ainsi que pour les réunions et conférences d'autres organisations intergouvernementales qui se tiennent à Nairobi et ailleurs.
- 2.127 Les programmes de la Division sont financés en grande partie dans le cadre d'accords de remboursement. Les ressources extrabudgétaires servent à financer 4 postes d'administrateur et 72 postes d'agent local, dont les titulaires fournissent, moyennant remboursement, des services à des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui ne sont pas financés au moyen du budget ordinaire. Ces postes correspondent à des fonctions essentielles des services de gestion des conférences, dont ils visent à renforcer l'efficacité en améliorant les temps de réponse et l'appui aux clients et aux États Membres. Ils permettront aussi à l'Office de renforcer sa capacité de répondre aux besoins en matière de service de séances, de gestion des ressources, d'évaluation des résultats et d'établissement de rapports à ce sujet, de gestion des documents et d'externalisation des travaux de traduction. Celle-ci concerne, selon les prévisions, 52 % des documents à traduire et devrait se maintenir au même niveau pendant l'exercice 2018-2019.

Sous-programme 2 Planification et coordination des services de conférence

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 726 900 dollars

- 2.128 Au sein de la Division des Services de conférence, la responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Bureau du Chef, à la Section de la planification et de la coordination (qui comprend le Groupe de la gestion des séances et le Groupe de la gestion des documents) et à la Section de l'appui à la Conférence (gestion des ressources, travaux contractuels, contrôle, évaluation et établissement de rapports). Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 de la section D du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.49 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant, tout en les coordonnant à l'échelle mondiale, des services de conférence rationnels et efficaces, notamment en utilisant au mieux les capacités des services d'appui aux réunions et de documentation

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 | |
| a) Conduite efficace et rationnelle des réunions | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux ou de membres des organes d'experts quant à la qualité des services de conférence [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – | |
| | | Estimation | | – | – | – | |
| | | Résultats effectifs | | | – | – | |
| | ii) Application systématique de la règle de gestion intégrée à l'échelle mondiale, chaque fois que possible, pour les conférences et réunions qui ne se tiennent pas au siège de l'organe concerné [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | | |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 | |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 | |
| | iii) Réduction de l'écart entre le nombre effectif et le nombre prévu de réunions [pourcentage] | Avec interprétation | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | Sans interprétation | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 | |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 | |
| | iv) Services d'interprétation assurés pour toutes les réunions tenues « selon les besoins » [pourcentage] | Objectif | | | | | |
| | | Estimation | | | | | |
| | | Résultats effectifs | | | | | |
| v) Augmentation du pourcentage de documents publiés conformément à la règle des six semaines et aux autres délais prescrits, toutes les langues officielles étant traitées sur un pied d'égalité [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | | |
| | Estimation | | 95 | 100 | 100 | | |
| | Résultats effectifs | | | 71 | 17 | | |

Titre premier Politiques, direction et coordination d'ensemble

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | Mesure des résultats | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----|
| | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 | |
| b) Amélioration de la tenue des débats et de la prise de décisions par les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres | i) Augmentation du pourcentage de réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres auxquelles des services d'interprétation sont assurés [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 100 |
| | ii) Adéquation des installations et services de conférence fournis pour toutes les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 100 | 100 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | 100 | 100 | 100 |

Facteurs externes

2.129 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par le Comité des conférences;
- b) La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum;
- c) Il est possible d'intensifier l'utilisation des services de réunion sans que les services proposés aux groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres en souffrent, conformément à la politique régissant la fourniture de services à ces groupes.

Produits

2.130 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.50.

Tableau 2.50 **Produits par catégories**

| Produits | Quantité |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Documentation destinée aux organes délibérants | |
| 1. Rapports présentés au Conseil économique et social pour examen et approbation puis soumis à l'Assemblée générale | 2 |
| 2. Projet de calendrier biennal des conférences et réunions | 1 |
| 3. Conférences et réunions annuelles non inscrites au calendrier | 2 |
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Service de réunions | |
| 4. Programme hebdomadaire des séances des organes intergouvernementaux | 104 |

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 5. Réunions avec services d'interprétation tenues en dehors du siège de Nairobi (réunions officielles prescrites : séances plénières, tables rondes, débats thématiques) | 1 400 |
| Services de documentation et de publication | |
| 6. Tableau définitif des créneaux attribués pour la soumission des documents d'avant session conformément aux règles applicables | 4 |
| 7. Liste quotidienne des documents prioritaires | 502 |
| 8. Prévion du volume de travail de tous les services qui concourent au traitement de la documentation | 4 |
| 9. Directives relatives à la soumission des documents | 2 |
| 10. Soumission et télétraitement des documents destinés à des réunions et à des conférences tenues en dehors du Siège de Nairobi | 24 |
| 11. Externalisation des travaux de traduction, d'édition, de traitement de texte et d'autres tâches | 2 300 |
| 12. Prestation d'une assistance et communication d'observations aux prestataires | 2 |
| 13. Contrôle du respect des délais impartis pour les travaux externalisés | 2 |
| 14. Gestion, mise à jour et enrichissement du fichier de vacataires et de sociétés prestataires | 24 |
| Autres services | |
| 15. États des incidences sur les services de conférence de chaque document adopté par les organes délibérants | 4 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Analyse et mesure des résultats du programme | |
| 16. Mise à jour de la liste des produits dans le Système intégré de suivi aux fins du contrôle de l'exécution du programme et de l'élaboration de rapports à ce sujet | 1 |
| 17. Mise à jour des indicateurs de succès dans le Système intégré de suivi aux fins du contrôle de l'exécution du programme et de l'élaboration de rapports à ce sujet | 8 |
| 18. Rapports d'évaluation thématique sur les produits et les activités de tous les sous-programmes | 6 |
| 19. Rapports d'évaluation des risques sur les activités des départements, y compris le plan de continuité des opérations | 2 |
| Contrôle de l'exécution du programme et établissement de rapports | |
| 20. Rapports statistiques trimestriels sur l'Office des Nations Unies à Nairobi | 8 |
| 21. Rapport annuel sur la gestion des conférences à l'Office des Nations Unies à Nairobi | 2 |
| 22. Communication des données relatives à la gestion des conférences et de la documentation au Bureau des services de contrôle interne aux fins de l'établissement du rapport annuel d'évaluation | 2 |
| 23. Rapports sur l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence | 2 |
| 24. Rapports sur l'appui fourni à des universités et à des étudiants dans le cadre du Consortium panafricain pour un master en interprétation et en traduction en vue de former des traducteurs et interprètes hautement qualifiés | 4 |

2.131 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 (Nairobi) est indiquée dans le tableau 2.51.

Tableau 2.51 Ressources nécessaires : sous-programme 2 (Nairobi)

| | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-----------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 2 051,6 | 2 103,0 | 9 | 9 |
| Autres objets de dépense | 2 706,7 | 2 623,9 | – | – |
| Total partiel | 4 758,3 | 4 726,9 | 9 | 9 |
| Ressources extrabudgétaires | 6 907,6 | 6 568,7 | 34 | 33 |
| Total | 11 665,9 | 11 295,6 | 43 | 42 |

- 2.132 Le montant de 2 103 000 dollars prévu au titre des postes, en hausse de 51 400 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 9 postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent local) nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu des services de conférence qu'il est prévu de fournir à Nairobi dans le cadre des réunions programmées pour l'exercice biennal 2018-2019. L'augmentation s'explique par la proposition, formulée à l'issue d'un examen du classement des emplois, de reclasser de la classe P-3 à la classe P-4 un poste d'administrateur chargé de la gestion des séances dont le titulaire serait nommé Chef du Groupe de la gestion des séances.
- 2.133 Le montant de 2 623 900 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, en baisse de 82 800 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les voyages, les services contractuels et les autres frais de fonctionnement. La baisse tient à la réduction des dépenses relatives aux heures supplémentaires, aux services contractuels et aux autres frais de fonctionnement, conséquence des gains d'efficacité que l'Office prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
- 2.134 Le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019, qui est estimé à 6 568 700 dollars, complétera les ressources provenant du budget ordinaire et permettra de financer 33 postes (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 29 postes d'agent local) ainsi que les dépenses connexes, à savoir les autres dépenses de personnel, le personnel temporaire pour les réunions, les voyages et les autres frais de fonctionnement liés aux services de planification et de coordination des réunions et de la documentation qui sont fournis aux clients dans le cadre d'accords de remboursement. En outre, des ressources supplémentaires seront également mobilisées pour apporter un appui à des universités et à des étudiants dans le cadre du Consortium panafricain pour un master en interprétation et en traduction, qui a été mis en place en vue d'établir un réseau d'universités reconnues comme centres d'excellence en Afrique pour l'enseignement de l'interprétation et de la traduction.

Sous-programme 3 Services de documentation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 416 200 dollars

- 2.135 Le sous-programme, qui relève de la Section de traduction et d'édition, sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 de la section D du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.52 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés et lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces, tout en garantissant une bonne communication multilingue et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues dans le respect de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services de documentation [nombre de plaintes] | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | 4 |
| | | Résultats effectifs | | | – | 6 |
| | ii) Publication simultanée dans les six langues officielles, sous forme imprimée et électronique, de tous les documents produits par la Division de la documentation [pourcentage] | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 92 | 92 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 94 |

Facteurs externes

- 2.136 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- On dispose d'un nombre suffisant de linguistes qualifiés que l'on peut engager à titre temporaire pour travailler dans les locaux des centres de conférence ou ailleurs ou qui sont prêts à faire des travaux de sous-traitance;
 - Des améliorations sensibles sont apportées à certains logiciels commerciaux (logiciels de reconnaissance vocale, etc.) de sorte que l'ensemble des tâches puisse être informatisé, ou de tels logiciels sont mis au point pour les langues qui ne sont pas encore couvertes.

Produits

- 2.137 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.53.

Tableau 2.53 Produits par catégories

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Activités ou documentation techniques | |
| 1. Mise à jour et gestion de gText (plateforme mondiale élargie d'outils linguistiques) | 2 |
| 2. Gestion et actualisation des fiches terminologiques mises en place à l'échelle mondiale, sur support électronique ou sur papier, y compris la nomenclature (par exemple, les noms des programmes et des fonds, les titres et fonctions), les noms des pays et les monnaies, les abréviations et les autres termes relevant de domaines spécialisés en rapport avec les activités de l'Organisation | 2 |
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Services de documentation et de publication | |
| <i>Traduction, rédaction de comptes rendus analytiques, édition et traitement de texte</i> | |
| 3. Documentation destinée aux organes délibérants (nombre estimatif de pages standard) | 10 329 |
| 4. Comptes rendus écrits de séances des organes intergouvernementaux | 24 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| Gestion globale | |
| 5. Rapports sur le respect des délais de traitement des documents en interne et en externe | 4 |
| 6. Rapports sur le contrôle de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur | 4 |
| Gestion des ressources humaines | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 7. Mise à jour et gestion du fichier de vacataires et d'entreprises prestataires | 2 |
| 8. Campagnes de communication en personne et à distance, en vue de constituer un vivier de personnel | 2 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 9. Programmes de stages et de formation de traducteurs et d'éditeurs | 2 |

2.138 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 (Nairobi) est indiquée dans le tableau 2.54.

Tableau 2.54 Ressources nécessaires : sous-programme 3 (Nairobi)

| | <i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 7 416,2 | 7 416,2 | 29 | 29 |
| Total partiel | 7 416,2 | 7 416,2 | 29 | 29 |
| Ressources extrabudgétaires | 5 580,5 | 5 400,5 | 21 | 21 |
| Total | 12 996,7 | 12 816,7 | 50 | 50 |

- 2.139 Le montant de 7 416 200 dollars prévu au titre des postes permettra de financer 29 postes (6 P-5, 8 P-4, 8 P-3 et 7 postes d'agent local) nécessaires à l'exécution des activités prescrites dans le programme, compte tenu des services de documentation qu'il est prévu de fournir à Nairobi dans le cadre des réunions programmées pour l'exercice biennal 2018-2019.
- 2.140 Le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019, qui est estimé à 5 400 500 dollars, complétera les ressources prévues au budget ordinaire et servira à financer 21 postes d'agent local ainsi que les dépenses connexes, à savoir les autres dépenses de personnel, les voyages et autres frais de fonctionnement liés aux services de documentation qui sont fournis, moyennant remboursement, aux clients qui ne sont pas financés au moyen du budget ordinaire.

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 934 500 dollars

- 2.141 Les activités de ce sous-programme relèvent de la Section de l'interprétation et des publications. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 de la section D du programme 1 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 2.55 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter la tenue des débats et la prise de décisions au sein des organes intergouvernementaux et des organes d'experts concernés ainsi que lors des conférences des Nations Unies en assurant des services de conférence rationnels et efficaces

| Réalizations escomptées du Secrétariat | Indicateurs de succès | | Mesure des résultats | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | | | 2018-2019 | 2016-2017 | 2014-2015 | 2012-2013 |
| a) Prestation dans toutes les langues officielles de services de première qualité d'interprétation, de publication, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes | i) Aucune plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services d'interprétation, de publication et d'appui aux réunions | Objectif | – | – | – | – |
| | | Estimation | | – | – | 6 |
| | | Résultats effectifs | | | 5 | 8 |
| | | [nombre de plaintes] | | | | |
| | ii) Disponibilité de tous les documents, produits sous forme électronique, simultanément dans les six langues officielles | Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | Estimation | | 92 | 92 | 100 |
| | | Résultats effectifs | | | 100 | 94 |
| | | [pourcentage] | | | | |
| | iii) Disponibilité d'un nombre accru de documents officiels dans un format conforme aux normes d'accessibilité | Objectif | 100 | | | |
| Estimation | | | | | | |
| Résultats effectifs | | | | | | |

Facteurs externes

2.142 Le sous-programme permettra d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les changements imprévus ou de dernière minute apportés au programme des réunions ne sont qu'occasionnels et sont dûment approuvés par l'organe intergouvernemental compétent.

Produits

2.143 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.56.

Tableau 2.56 **Produits par catégories**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services de conférence (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| 1. Services d'interprétation pour les réunions tenues au Siège (nombre de séances) | 550 |
| 2. Services de séance pour les réunions sans interprétation (nombre de séances) | 7 200 |
| 3. Services d'interprétation pour les réunions tenues en dehors du siège | 1 400 |
| 4. Publication assistée par ordinateur : traitement (nombre de pages) | 107 000 |
| 5. Reproduction de documents et de publications (en milliers de pages imprimées) | 115 000 |
| 6. Distribution de documents et de publications par voie électronique et, à la demande, sur support papier (en milliers d'unités) | 3 750 |
| Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) | |
| <i>Administration générale</i> | |
| 7. Rapport sur le recours à des services extérieurs pour la publication assistée par ordinateur et autres travaux | 24 |
| 8. Rapport sur l'utilisation de la technologie d'impression à la demande et du système d'archivage électronique | 4 |
| 9. Rapport sur l'examen de l'impression numérique | 4 |
| 10. Rapport sur l'audit de l'application des normes internationales relatives à une gestion des services de publication soucieuse de l'environnement | 2 |
| <i>Gestion des ressources humaines</i> | |
| <i>Recrutements et affectations</i> | |
| 11. Gestion et mise à jour du fichier des interprètes indépendants | 24 |
| <i>Formation et organisation des carrières</i> | |
| 12. Enseignement, stages et programmes de formation linguistiques pour l'interprétation | 2 |

2.144 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 (Nairobi) est indiquée dans le tableau 2.57.

Tableau 2.57 Ressources nécessaires : sous-programme 4 (Nairobi)

| | Ressources (milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-----------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|-----------|-----------|
| | 2016-2017 | 2018-2019 (avant actualisation des coûts) | 2016-2017 | 2018-2019 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 6 883,1 | 6 934,5 | 26 | 26 |
| Total partiel | 6 883,1 | 6 934,5 | 26 | 26 |
| Ressources extrabudgétaires | 5 375,3 | 5 131,7 | 22 | 22 |
| Total | 12 258,4 | 12 066,2 | 48 | 48 |

- 2.145 Le montant des ressources inscrites au titre des postes (6 934 500 dollars), en hausse de 51 400 dollars, permettra de financer 26 postes (7 P-5, 2 P-4, 13 P-3 et 4 agents locaux) nécessaires à l'exécution des activités prescrites au titre de ce programme, compte tenu des estimations relatives aux services de conférence à fournir à Nairobi dans le cadre des réunions prévues pour l'exercice biennal 2018-2019. L'augmentation s'explique par la proposition de reclassement d'un poste d'interprète espagnol de la classe P-3 à la classe P-4, pour tenir compte des fonctions qui lui sont attachées, formulée à l'issue d'un examen du classement des emplois.
- 2.146 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 5 131 700 dollars, qui viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire, serviront à financer 22 postes d'agents locaux et les dépenses connexes, à savoir les autres dépenses de personnel, les voyages et autres dépenses de fonctionnement, liées aux services d'appui aux réunions et de publication fournis moyennant remboursement à des clients non financés par le budget ordinaire.

D. Appui aux programmes

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 29 150 100 dollars

- 2.147 L'appui au programme est assuré par le Service administratif ainsi que de la Section de l'informatique à New York, la Section de la technologie de l'information à Genève et des Groupes des techniques de l'information à Vienne et à Nairobi.
- 2.148 Le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit au Département des services d'appui administratif centralisés en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d'administration générale. Durant l'exercice biennal 2018-2019, en vertu de la délégation de pouvoir donnée par le Bureau de la gestion des ressources humaines, il se chargera du recrutement du personnel temporaire et d'un certain nombre de procédures administratives, dont le recrutement de personnel linguistique pour de courtes périodes, la présélection des candidats à des postes linguistiques, l'octroi de l'indemnité de fonctions, le renouvellement des contrats et l'organisation des voyages des membres du personnel affectés au service de conférences, envoyés en stage de formation ou quittant l'Organisation. Par ailleurs, dans le contexte de la gestion intégrée des services de conférence pour l'ensemble du Secrétariat, le Service sera chargé d'harmoniser les structures administratives et budgétaires des quatre centres de conférence en coordonnant et en examinant les projets de budget, ainsi qu'en contrôlant l'exécution des budgets dans les différents centres et en faisant rapport à ce sujet.

- 2.149 Les services informatiques des quatre centres de conférence sont chargés d'assurer la gestion, l'amélioration et la maintenance des moyens informatiques dans les quatre centres, en conformité avec les priorités stratégiques et les besoins opérationnels du Département et en vue d'aider ce dernier à s'acquitter de ses missions.

Produits

- 2.150 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 2.58.

Tableau 2.58 **Produits par catégories**

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Services d'appui administratif (budget ordinaire) | |
| Services centraux d'appui | |
| <i>Informatique et de communications (New York)</i> | |
| 1. Mise à niveau, amélioration et maintenance des principaux systèmes informatiques du Département | 2 |
| 2. Mise en place, avec l'appui du Bureau de l'informatique et des communications, de moyens techniques destinés à faciliter le travail en délocalisé | 2 |
| 3. Recours à la numérisation des documents, à des moyens de transmission électronique des documents et à des outils de recherche des informations en vue de permettre une meilleure gestion des contenus | 2 |
| 4. Production de rapports gData avec le progiciel de gestion | 138 |
| 5. Élaboration du système de gestion des contenus et du site Web du Journal, et mise à jour bimensuelle des macros | 12 |
| 6. Gestion, mise à jour et amélioration des macros de Word pour automatiser le formatage des documents | 24 |
| 7. Rapports mensuels sur les dépenses relatives aux comptes réseaux, aux lignes de téléphone fixe, aux comptes Mobile Office et aux comptes de messagerie électronique | 24 |
| <i>Informatique et communications (Genève)</i> | |
| 8. Participation à la gouvernance, à l'analyse de gestion, à l'assurance de la qualité et aux services d'appui local, selon que de besoin, des plateformes informatiques mondiales du Département (gData, gMeets et gDoc) | 2 |
| 9. Appui à la fourniture par le centre technique régional pour l'Europe de matériel et de services d'appui informatique | 2 |
| 10. Adaptation des applications de la génération précédente par leur intégration dans le progiciel, leur conversion aux normes informatiques ou leur abandon, selon le cas | 2 |
| <i>Informatique et communications (Vienne)</i> | |
| 11. Gestion, mise à jour et amélioration des bases de données et des outils de suivi de la production | 9 |
| 12. Assistance technique dans le domaine du traitement de la documentation et d'autres activités du Service de la gestion des conférences | 2 |
| 13. Gestion et mise à jour des sites Internet et Intranet du Service de la gestion des conférences, y compris l'actualisation des informations requises pour la correspondance officielle | 2 |
| 14. Établissement de statistiques et d'autres données aux fins de la gestion du Service de la gestion des conférences et de la rédaction de rapports | 2 |
| 15. Facilitation de l'échange de données entre les services de conférence de New York, Genève, Vienne et Nairobi, entre autres | 8 |
| 16. Coordination de la stratégie d'informatisation avec les priorités et les initiatives de réforme actuelles du Département | 2 |

| <i>Produits</i> | <i>Quantité</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 17. Mise à niveau, amélioration et maintenance des principaux systèmes informatiques du Département <i>Informatique et communications (Nairobi)</i> | 2 |
| 18. Appui à la mise en service de gData, gMeets et gDoc dans la Division | 2 |
| 19. Mise à niveau, amélioration et maintenance de l'infrastructure informatique des services de conférence | 2 |
| 20. Facilitation de l'échange de données entre les services de conférence à New York, Genève, Vienne et Nairobi | 24 |

2.151 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 2.59.

Tableau 2.59 **Ressources nécessaires : appui au programme^a**

| | <i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|-----------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 14 585,8 | 14 423,4 | 68 | 67 |
| Autres objets de dépense | 15 482,5 | 14 726,7 | – | – |
| Total partiel | 30 068,3 | 29 150,1 | 68 | 67 |
| Ressources extrabudgétaires | 308,8 | 321,9 | 3 | 3 |
| Total | 30 377,1 | 29 472,0 | 71 | 70 |

^a En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, les postes et autres objets de dépense sont financés sur la base du partage des coûts.

2.152 Le montant de 29 150 100 dollars permettra de financer 67 postes [1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 4 P-2, 5 G(1°C) et 50 G(AC)] et de financer les objets de dépense autres que les postes au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), des services contractuels et des dépenses de fonctionnement nécessaires à l'exécution des mandats relevant du programme.

2.153 La diminution de 162 400 dollars au titre des postes tient à la suppression proposée d'un poste d'assistant administratif [G(AC)] au Service administratif à New York, rendue possible par les gains d'efficacités que le Service prévoit de réaliser pendant l'exercice biennal 2018-2019.

2.154 La diminution de 755 800 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes s'explique par les gains d'efficacité que le Service prévoit de réaliser pendant l'exercice biennal 2018-2019.

Montant net représentant la part de l'ONU dans les activités financées en commun à Vienne : services d'appui informatique

2.155 Le montant net des ressources demandées au titre de l'appui informatique aux services de conférence à Vienne représente la part qui revient à l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le budget global, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords concernant les services de conférence unifiés et qui sert de base au calcul de la part revenant à l'ONU, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions relatives aux activités informatiques ont donc trait à la fois au budget global et au montants net de la part

revenant à l'ONU, une fois déduites les sommes remboursées par les organisations ne relevant pas du Secrétariat, comme indiqué dans le tableau 2.60.

Tableau 2.60 Récapitulatif des ressources nécessaires, par composante, concernant les activités informatiques (Vienne)

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Composante</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (montant prévu aux taux courants)</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------|
| Services de conférence, Vienne (budget global) | 2 721,6 | 2 721,6 |
| Remboursement par l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires | 584,1 | 584,1 |
| Part revenant à l'Organisation des Nations Unies | 2 137,5 | 2 137,5 |

2.156 Comme indiqué dans le tableau 2.60, le montant à inscrire au budget ordinaire pour l'exercice 2018-2019 est estimé à 2 137 500 dollars.

Tableau 2.61 Ressources nécessaires (budget global) : informatique (Vienne)

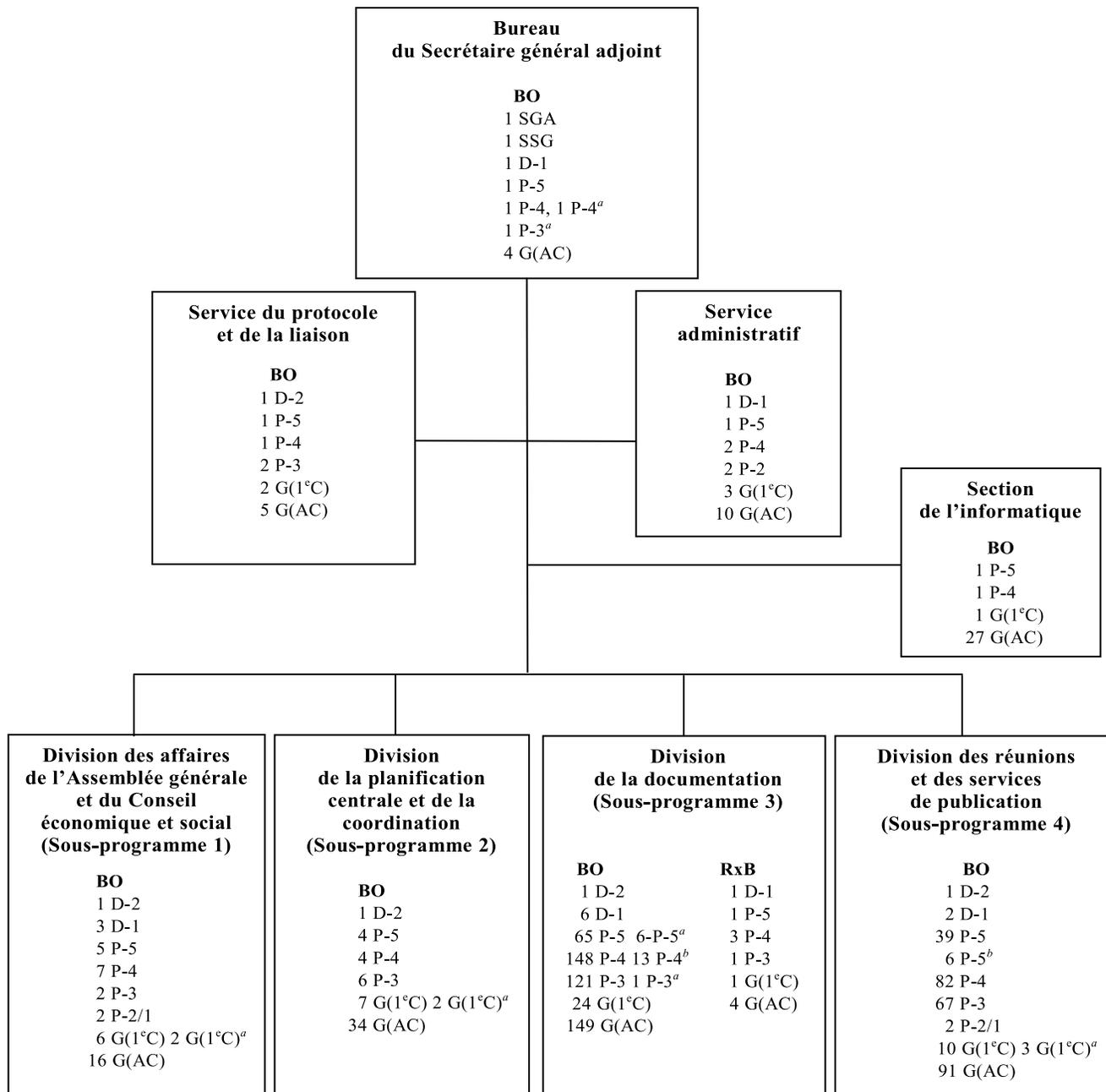
| | <i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i> | | <i>Postes</i> | |
|--------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i> | <i>2016-2017</i> | <i>2018-2019</i> |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 815,2 | 815,2 | 4 | 4 |
| Autres objets de dépense | 1 906,4 | 1 906,4 | – | – |
| Total | 2 721,6 | 2 721,6 | 4 | 4 |

2.157 Les ressources d'un montant de 2 721 600 dollars permettront de financer quatre postes [1 P-4 et 3 G(AC)] ainsi que les objets de dépense autres que les postes relatifs aux dépenses de fonctionnement au titre des communications, de la fourniture de services et de matériel informatiques centralisés, ainsi que l'achat et le remplacement de matériel et des logiciels.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019

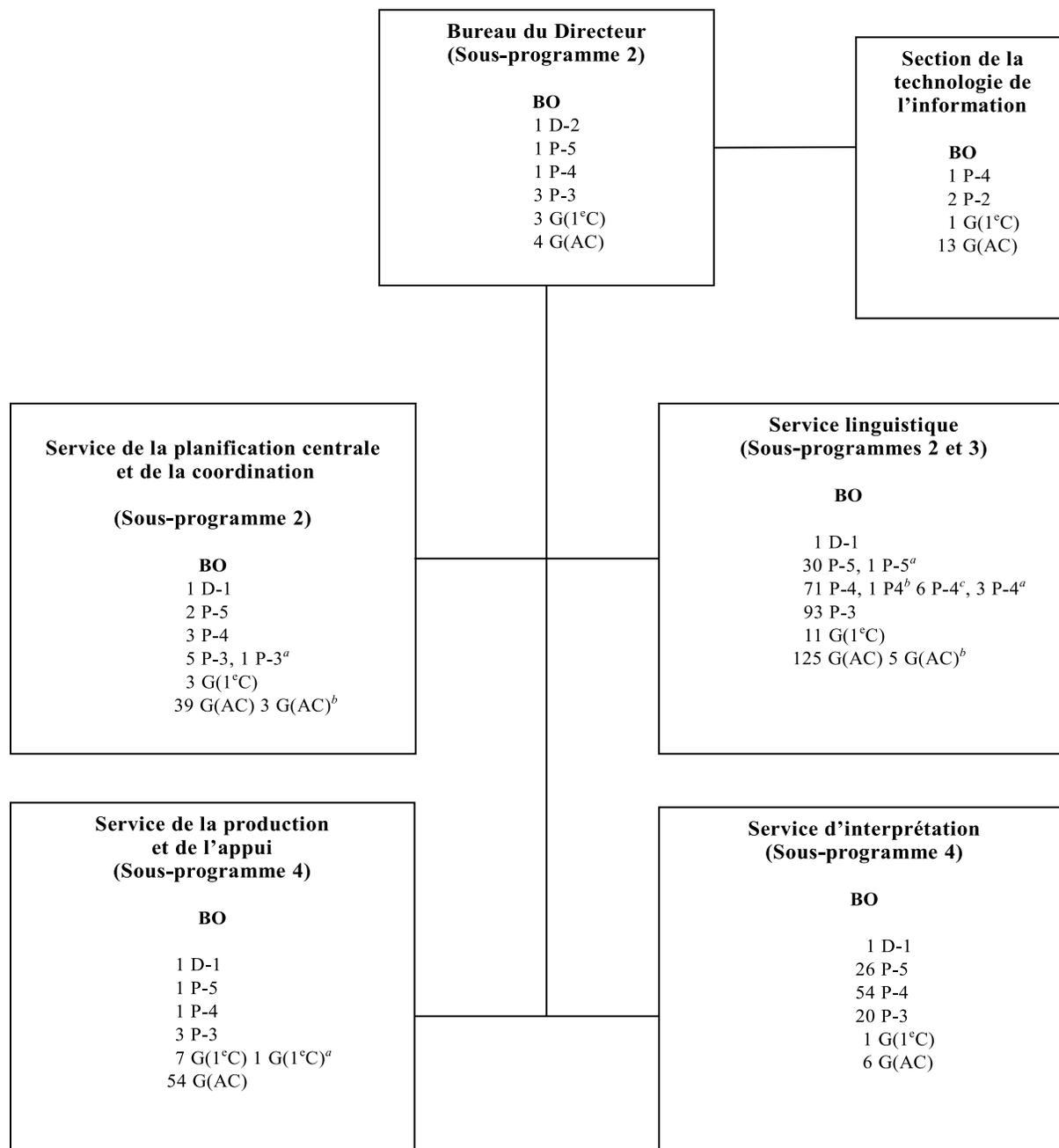
A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, New York



^a création.

^c Reclassement.

B. Division de la gestion des conférences (Genève)

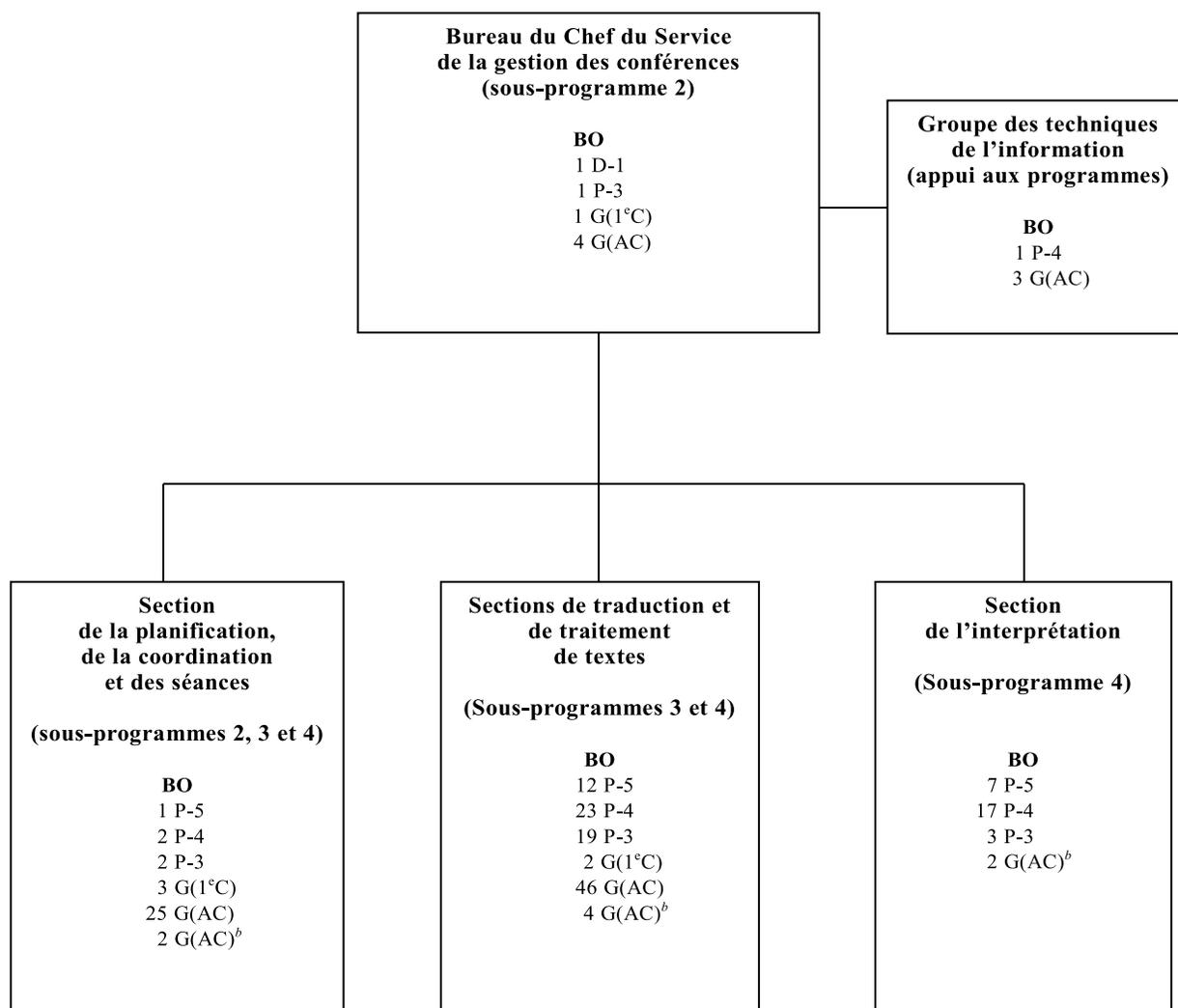


^a Création.

^b Transfert.

^c Reclassement.

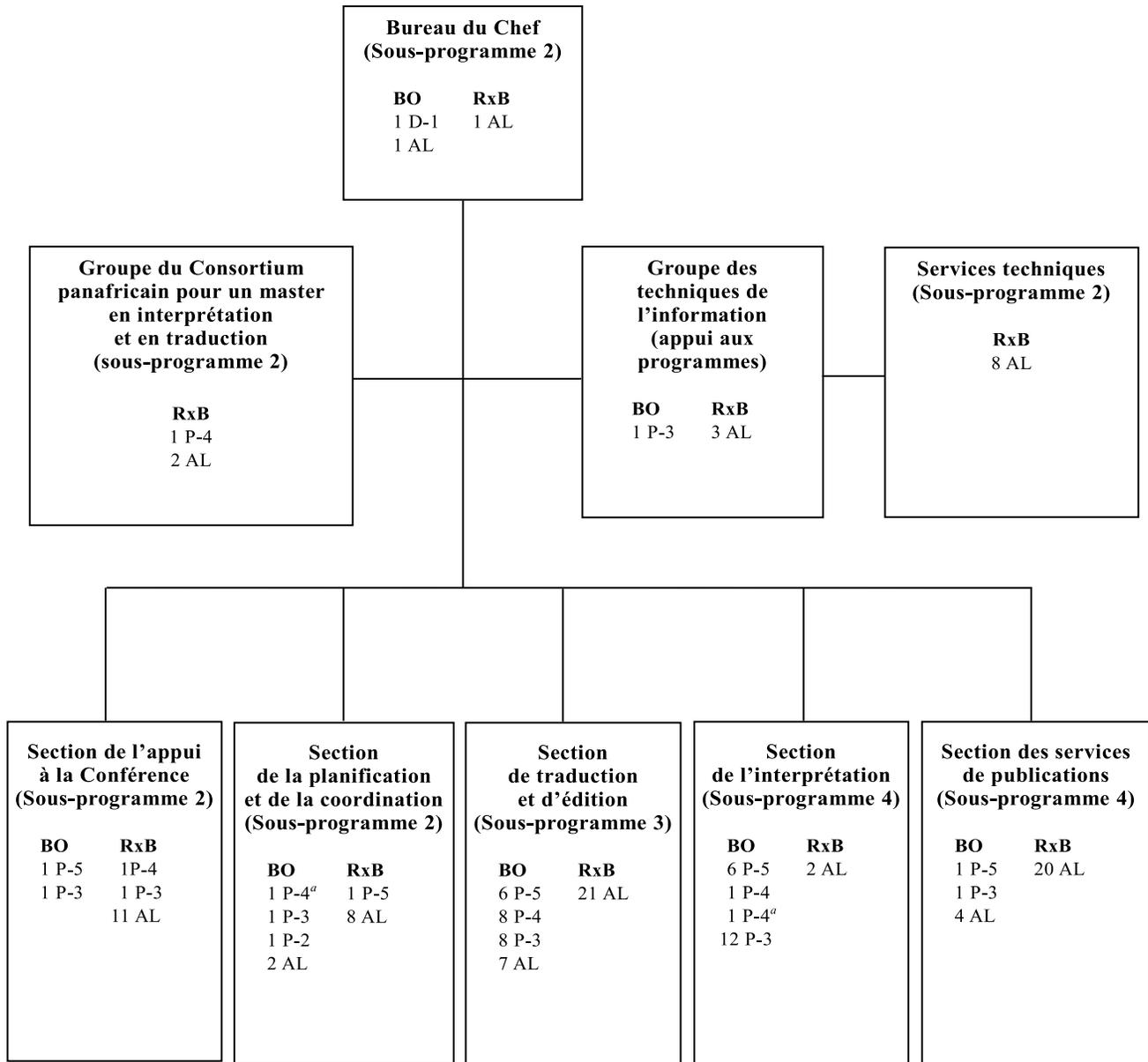
C. Service de la gestion des conférences (Vienne)^a



^a Les postes ont été budgétisés sur la base du montant brut des ressources nécessaires, comme prévu dans la résolution [49/237](#) de l'Assemblée générale.

^b Création.

D. Division des services de conférence (Nairobi)



^a Reclassification.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/70/7)

Le Comité consultatif souligne combien il importe de veiller à ce que la répartition effective des postes et des fonctions reste en phase avec la structure des effectifs approuvée par l'Assemblée générale, et estime donc que la mise en conformité avec les modalités de fonctionnement actuelles constitue une étape nécessaire. Il souligne, néanmoins, que le recours à des prêts de postes et à toutes autres dispositions ponctuelles ne devrait être envisagé que dans des cas exceptionnels et de façon strictement temporaire, pour mettre en œuvre des activités prescrites par les organes délibérants. En outre, toutes les propositions de régularisation des dispositions ponctuelles concernant le tableau d'effectifs devraient être soumises pour examen à l'Assemblée générale en temps voulu, avec tous les éléments justificatifs voulus (par. I.49).

Le Comité consultatif demande de nouveau au Secrétaire général de veiller à l'application de la décision de l'Assemblée générale selon laquelle tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme publiés doivent être publiés dans toutes les langues officielles, suffisamment de temps avant leur examen par le Conseil (voir résolution 67/237, sect. IV, par. 2). (par. I.60).

Les propositions de régularisation des dispositions ponctuelles sont soumises à l'Assemblée générale pour examen dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.

Les rapports de l'examen périodique universel destinés au Conseil des droits de l'homme relevant du système de créneaux ont été traités conformément à la règle 10-4-6 en fonction de leur date d'examen. En 2016, 31 des 42 documents ont été publiés dans les délais prévus (six semaines avant le début de la session), ce qui correspond à un taux d'observation des délais de publication de 74 %. Les 11 rapports restants, qui ont été publiés avec du retard, ont tous été distribués avant le début de la session (soit un taux de 100 %). La Division de la gestion des conférences à Genève continuera d'accorder un degré de priorité élevé aux rapports du Conseil des droits de l'homme et collaborera étroitement avec les départements concernés en vue d'améliorer le respect des délais.

Le Comité consultatif a été informé que, en collaboration avec tous les lieux d'affectation et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, un groupe de travail sur l'établissement des coûts a été constitué au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour mettre au point une méthode unifiée et un processus cohérent d'actualisation des coûts à l'échelle de tous les lieux d'affectation. Les résultats et conclusions des travaux du Groupe de travail sur l'établissement des coûts devraient être communiqués à l'Assemblée générale au cours de la partie principale de sa soixante-dixième session. Le Comité a été également informé que le Département était en train d'examiner une proposition de transfert auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne d'un certain nombre de fonctionnaires du Service français de traduction du Siège, ce qui pourrait présenter un certain nombre d'avantages, notamment des dépenses de personnel plus faibles en raison d'une indemnité de poste moins élevée; la possibilité de traiter les documents au-delà de l'horaire normal de travail au Siège en raison du décalage horaire entre New York et Vienne; les possibilités accrues de mobilité géographique du personnel du Service; et la possibilité d'acquérir une expérience de la gestion pour le réviseur qui supervisera le personnel ainsi détaché (par. I.62).

Le Comité consultatif se félicite des initiatives ci-dessus et espère recevoir des informations actualisées à mesure que ces projets progressent et sont menés à leur terme. Le Comité engage le Secrétaire général à ne pas relâcher ses efforts à cet égard et à trouver la manière la plus efficace et rentable de fournir les services requis (par. I.63).

Le Comité consultatif félicite le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour son approche dynamique de la planification des successions et des besoins correspondants, ainsi que pour les mesures qu'il a prises jusqu'à présent. Le Comité insiste sur la nécessité de garder cette situation à l'examen et de continuer de s'employer à assurer la continuité des opérations et une succession sans

Un rapport sur les résultats et les conclusions des travaux du Groupe sur l'établissement des coûts a été présenté au Comité consultatif en juin 2016.

Chaque année, le Comité continuera de disposer des paramètres actualisés d'établissement des coûts avant d'examiner les incidences sur le budget-programme qui concernent la fourniture de services de conférence.

Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences estime que le système d'examen et d'amélioration continus qu'il a mis en place lui permet d'analyser les paramètres d'établissement de coûts de façon plus réaliste et plus dynamique et ainsi d'être mieux à même d'affiner ses prévisions relatives aux incidences sur le budget-programme. S'agissant du projet pilote de création d'une antenne, en décembre 2016, trois réviseurs du Service français de traduction avaient été détachés auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne. Le projet pilote ayant débuté en août 2016, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Toutefois, aucun problème majeur n'a été signalé jusqu'à présent, et tous les fonctionnaires travaillent de façon productive et en étroite collaboration avec leurs collègues de New York, notamment en participant à toutes les réunions du personnel grâce à la visioconférence. Deux traducteurs moins expérimentés devraient rejoindre l'équipe d'ici à la fin de janvier 2017.

Le Département surveille en permanence les postes vacants dans les services linguistiques des quatre centres de conférence.

Les mesures mises en place pour garantir la succession sans accroc sont les suivantes : le lancement d'un programme de collaboration avec des universités signataires d'un memorandum d'accord, la rationalisation des concours de recrutement du personnel

Résumé de la recommandation

accroît au cours des trois prochaines années, s'agissant des besoins en documentation, traduction et interprétation dans les six langues officielles et pour les quatre lieux d'affectation (par. I.70).

Le Comité consultatif se félicite des progrès signalés en ce qui concerne les délais de traitement des documents. Le Comité a pu de lui-même constater l'amélioration du processus de planification et du respect des délais de parution des documents dans toutes les langues officielles. Le Comité consultatif félicite le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour son approche dynamique consistant à associer et consulter plus étroitement ses clients dès le départ et tout au long des différentes phases du processus de planification et de traitement, et il encourage le Département à continuer d'adopter cette approche axée sur les clients qui a donné de bons résultats (par. I.72).

Suite donnée à la recommandation

linguistique pour accroître le nombre de candidats remplissant les conditions requises pour être recrutés, et la formation et l'encadrement des nouvelles recrues pour leur permettre de parvenir à l'autorévision dans les cinq ans suivant leur recrutement. La mobilité entre les lieux d'affectation est encouragée, le personnel est d'ailleurs incité à faire preuve de mobilité, et le taux de rotation est généralement acceptable.

Le Département continuera de collaborer de manière dynamique et constructive avec tous ses partenaires et clients pour assurer le bon déroulement des réunions intergouvernementales et continuera d'améliorer la parution en temps voulu de la documentation.

Annexe III

Ressources nécessaires au titre des services de conférence pour les offices des Nations Unies et les commissions régionales dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | <i>Total avant actualisation des coûts</i> | <i>Actualisation des coûts</i> | <i>2018-2019 (montant prévu)</i> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Ressources nécessaires aux services de conférence au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) | | | |
| Gestion des conférences (New York) | 295 043,3 | 8 156,1 | 303 199,4 |
| Gestion des conférences (Genève) | 229 829,4 | 5 649,3 | 235 478,7 |
| Gestion des conférences (Vienne) | 43 535,7 | 2 453,5 | 45 989,2 |
| Gestion des conférences (Nairobi) | 19 077,6 | 695,2 | 19 772,8 |
| Total partiel^a | 587 486,0 | 16 954,1 | 604 440,1 |
| Ressources nécessaires aux services de conférence au titre des chapitres 18, 19, 21 et 22^b | | | |
| Chapitre 18. Développement économique et social en Afrique | 14 628,6 | 1 476,4 | 16 105,0 |
| Chapitre 19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique | 8 041,8 | 126,0 | 8 167,8 |
| Chapitre 21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes | 7 747,4 | 345,7 | 8 093,1 |
| Chapitre 22. Développement économique et social en Asie occidentale | 7 488,6 | 216,7 | 7 705,3 |
| Total partiel^b | 37 906,4 | 2 164,8 | 40 071,2 |
| Total | 625 392,4 | 19 118,9 | 644 511,3 |

^a Non compris les montants inscrits au chapitre 2 du budget sous les rubriques Organes directeurs, Direction exécutive et administration et Appui au programme.

^b Les ressources nécessaires pour assurer les services de conférence liés à l'exécution du chapitre 20 (Développement économique en Europe) sont regroupées sous la rubrique Gestion des conférences (Genève).